

Comment encourager une agriculture favorable à la biodiversité sur votre territoire ?

Mercredi 1^{er} octobre 2025, Relecq-Kerhuon (29)

#bio
diversité
BZH

© OFB

Anne-Gaëlle Touminet – Agence Bretonne de la Biodiversité

Laura Tarsiguel– Groupement des Agriculteurs Biologiques du Finistère

Véronique Vincent– Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne





Accueil

Tour de table

Présentation croisée :

- Nom, fonction
- Avez-vous déjà mis en place des actions visant à soutenir une agriculture favorable à la biodiversité ?
- Avez-vous des projets en ce sens?

Erosion de la biodiversité en zone agricole : constat et causes

Comment encourager une agriculture favorable à la biodiversité sur votre territoire ?

#bio
diversité
BZH

Jeudi 13 mars

Les Ateliers

Aménagement du territoire

Saint-Brieuc

Anne-Gaëlle Touminet – Agence
Bretonne de la Biodiversité
Claire Sallibartan – Groupement des
Agriculteurs Biologiques du 22
Véronique Vincent – Chambre
Régionale d'Agriculture de Bretagne





Accueil

Tour de table

Présentation croisée :

- Nom, fonction
- Avez-vous déjà mis en place des actions visant à soutenir une agriculture favorable à la biodiversité ?
- Avez-vous des projets en ce sens, ou quelles sont vos attentes vis-à-vis de cet atelier ?

Erosion de la biodiversité en zone agricole : constat et causes

Qu'est-ce que la biodiversité ?

C'est l'ensemble des organismes vivants et des écosystèmes au sein desquels ils vivent, ainsi que leurs interactions.

Plus la biodiversité est importante, plus le rendement est important.
(Sciences Advance, 2019-2020)

➤ Diversité des **milieux de vie** (mer, prairie, forêt, mare etc.)



➤ Diversité des **espèces**, y compris humaine



➤ Diversité **génétique** des individus au sein de chaque espèce



Qu'est-ce que la biodiversité ?

Biodiversité domestiquée

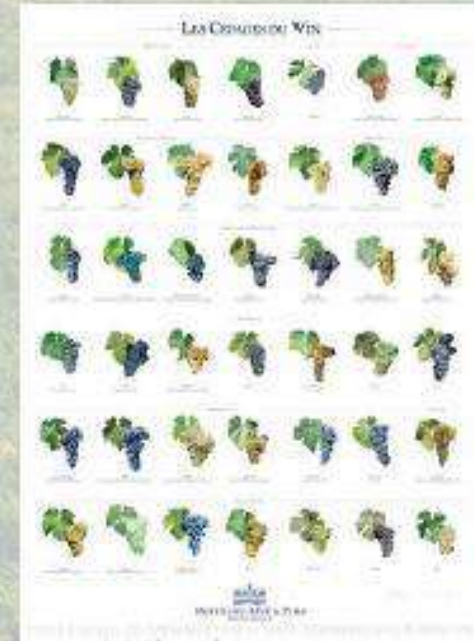
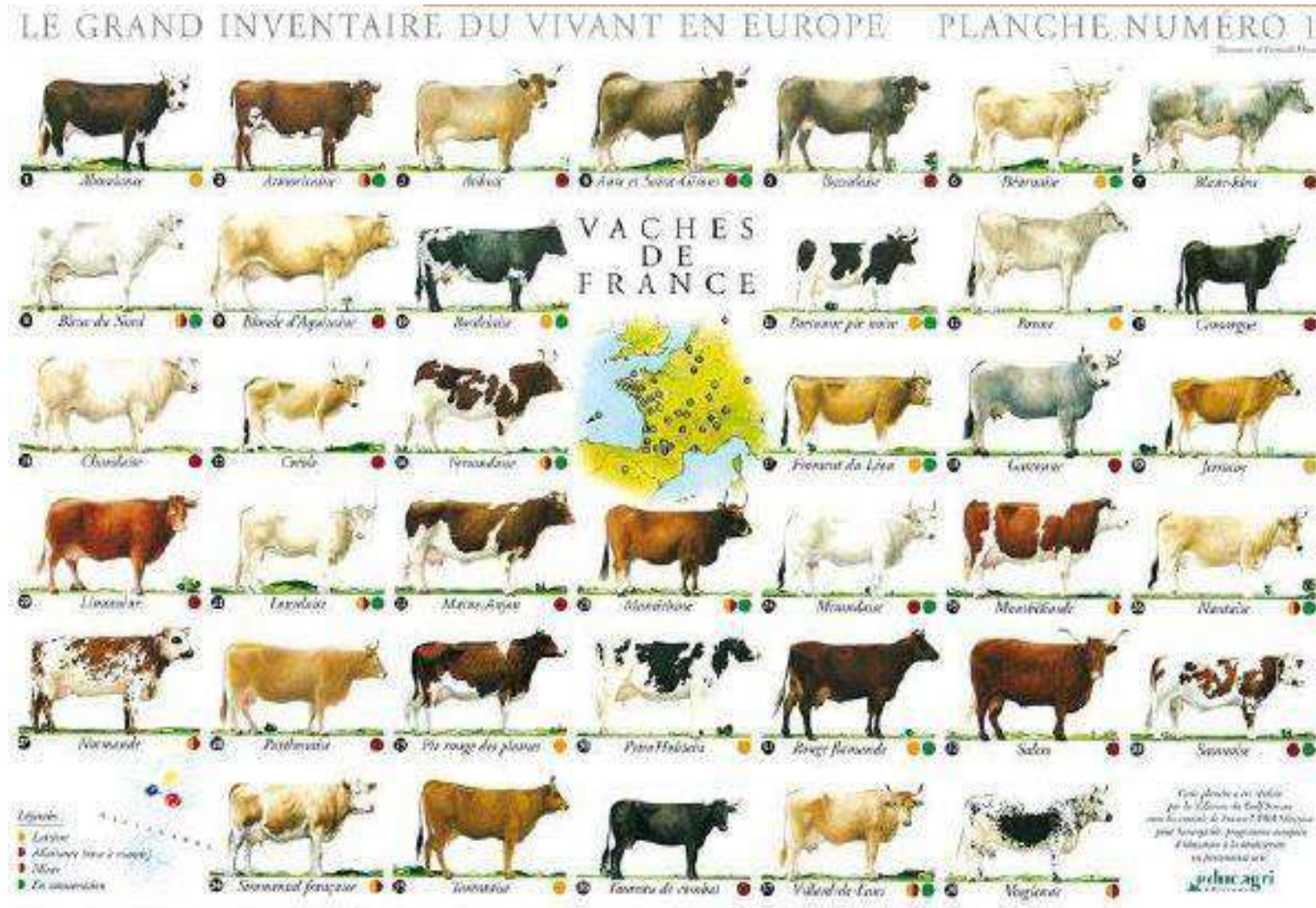


Biodiversité sauvage

Biodiversité ordinaire
*= celle communément présente
dans les écosystèmes*

Biodiversité remarquable
*= Organismes rares ou
menacés*

Qu'est-ce que la biodiversité ?



Qu'est-ce que la biodiversité ?



Qu'est-ce que la biodiversité ?

Relevé floristique chez un éleveur laitier bio à Daoulas

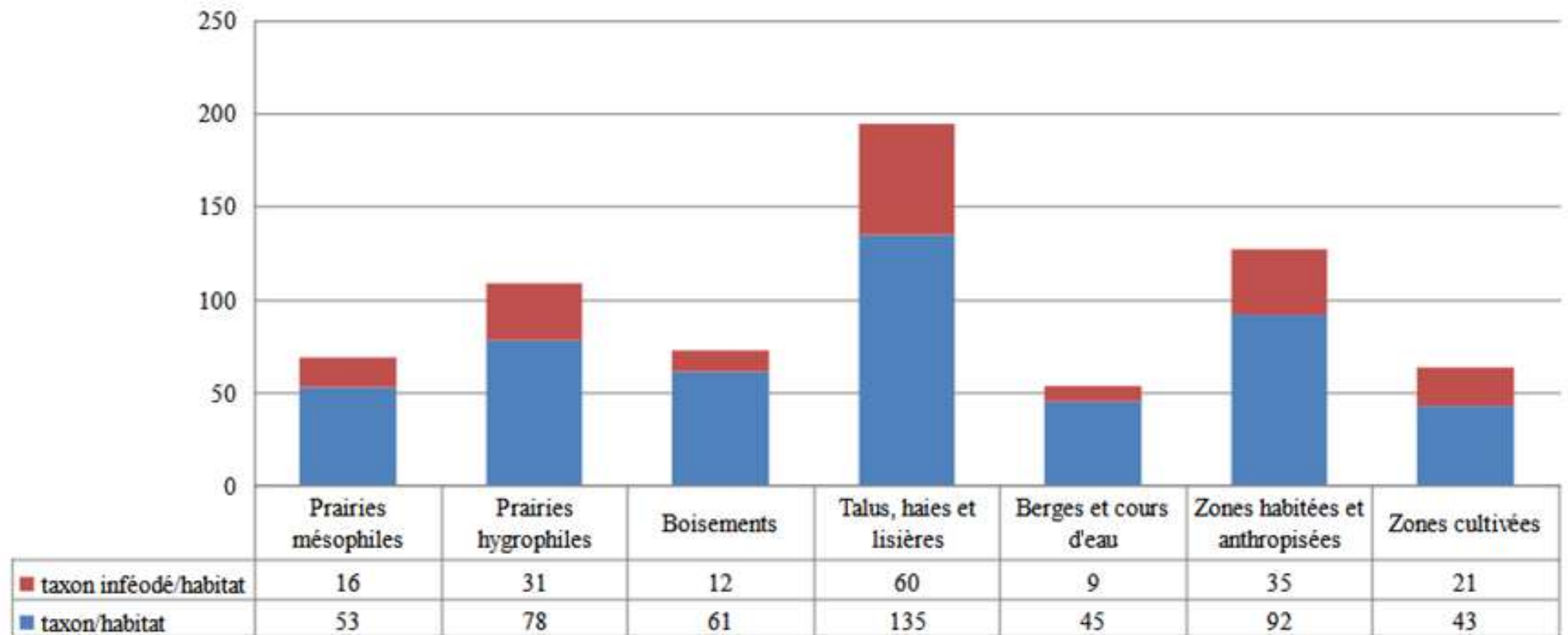
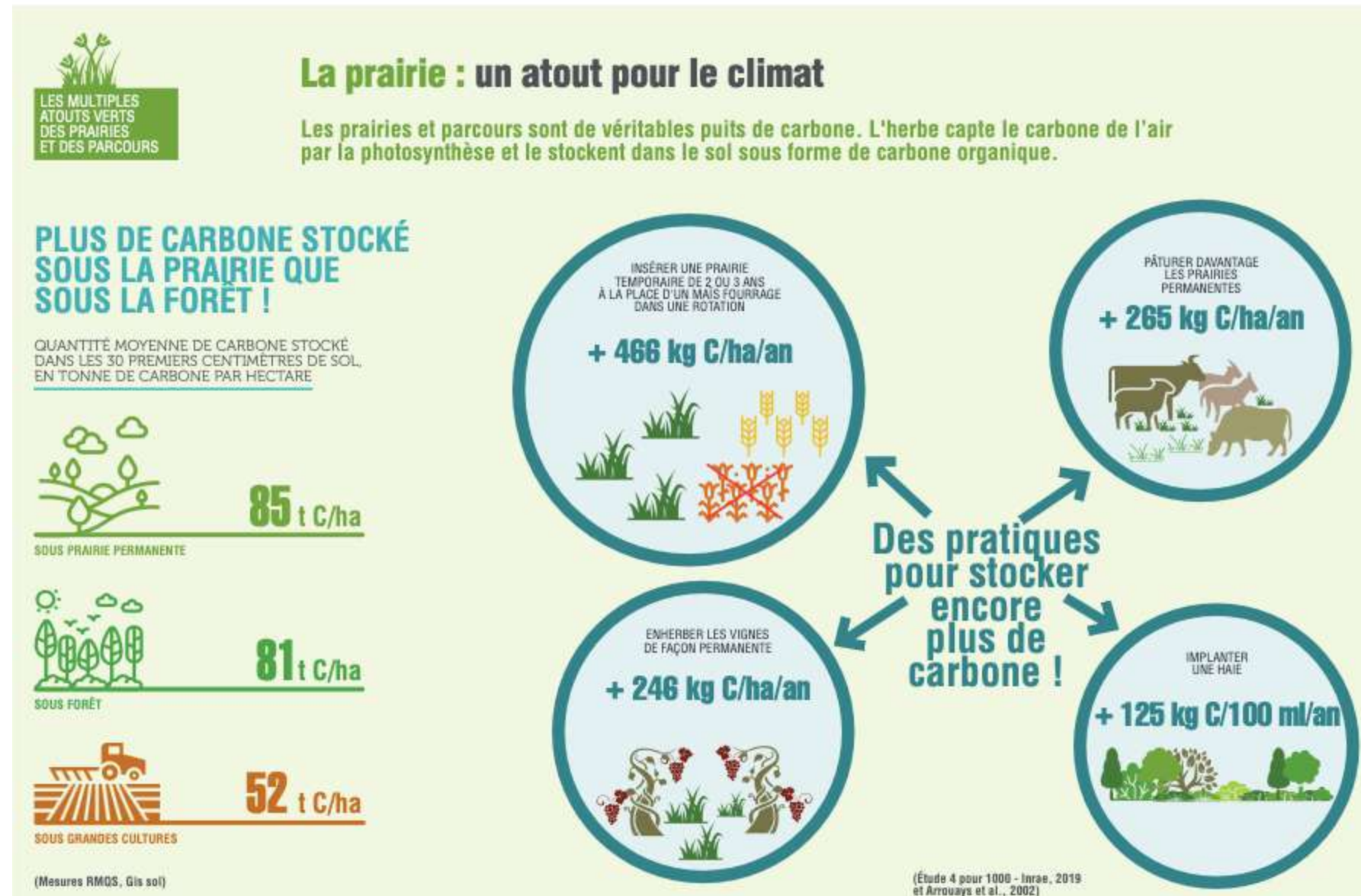


Figure 8. Nombre de taxons par grands types d'habitats

Qu'est-ce que la biodiversité ?

Les prairies et parcours sont des réservoirs de biodiversité et de stockage de carbone.

(Institut de l'Elevage)



Qu'est-ce que la biodiversité ?



« 260 millions d'€ par an minimum pour traiter les pesticides pour rendre l'eau potable »

« Les pollinisateurs assurent la reproduction de 76 % des principales cultures alimentaires mondiales »

Vers un effondrement

Un équilibre dynamique désormais précaire

Libération

«La survie de l'humanité dépend d'une nature de haute qualité» : l'alerte de l'Agence européenne de l'environnement

Les pays de l'Union doivent faire plus et mieux pour sauver leur nature et augmenter leur résilience face aux effets du réchauffement,...

Il y a 1 jour



Le Télégramme

Effondrement de la biodiversité : « une menace existentielle » pour les sociétés, selon Borne

Le 27 novembre 2023 à 12h06

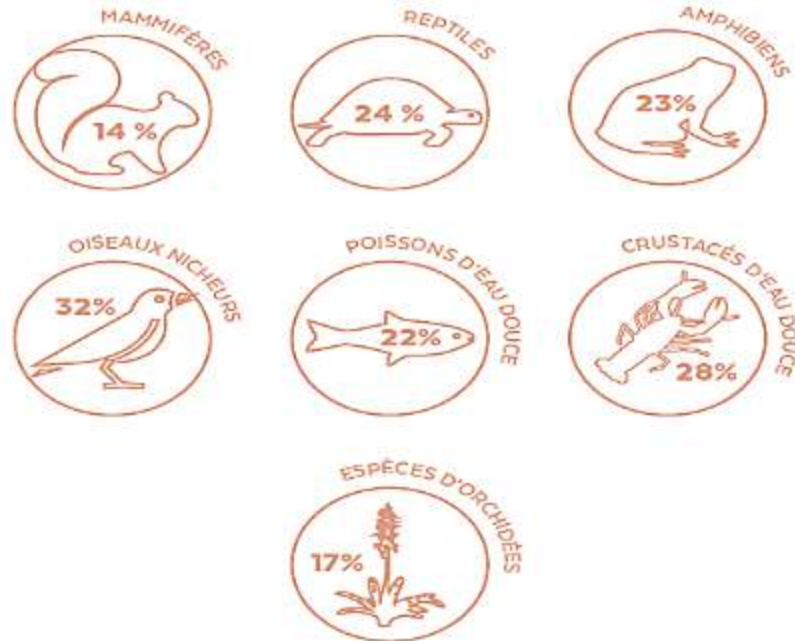
ouest
france

Biodiversité : l'extinction des espèces vivantes est pire que prévu, alertent des scientifiques

Une étude parue cette semaine avance l'hypothèse que l'extinction des espèces animales et végétales est sous-estimée par les organismes de préservation de la biodiversité. Actuellement chiffrée à 0,4 % des espèces, elle avoisinerait en réalité entre 7 et 13 %.

Vers un effondrement

Des espèces actuellement menacées ou disparues, symptôme de l'érosion actuelle de la biodiversité.



*Proportion d'espèces menacées en France métropolitaine
parmi celles étudiées.*

« *La nature décline de façon globale et à des rythmes sans précédent dans l'histoire humaine* », explique l'IPBES dans un communiqué.

➔ Sur les quelque huit millions d'espèces animales et végétales estimées sur Terre, un million sont désormais menacées d'extinction.

•IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

•UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

Source : UICN France – liste rouge 2022 ; IPBES, 2019

Liste rouge des espèces menacées de l'UICN



en seuil critique d'extinction

en danger

vulnérable

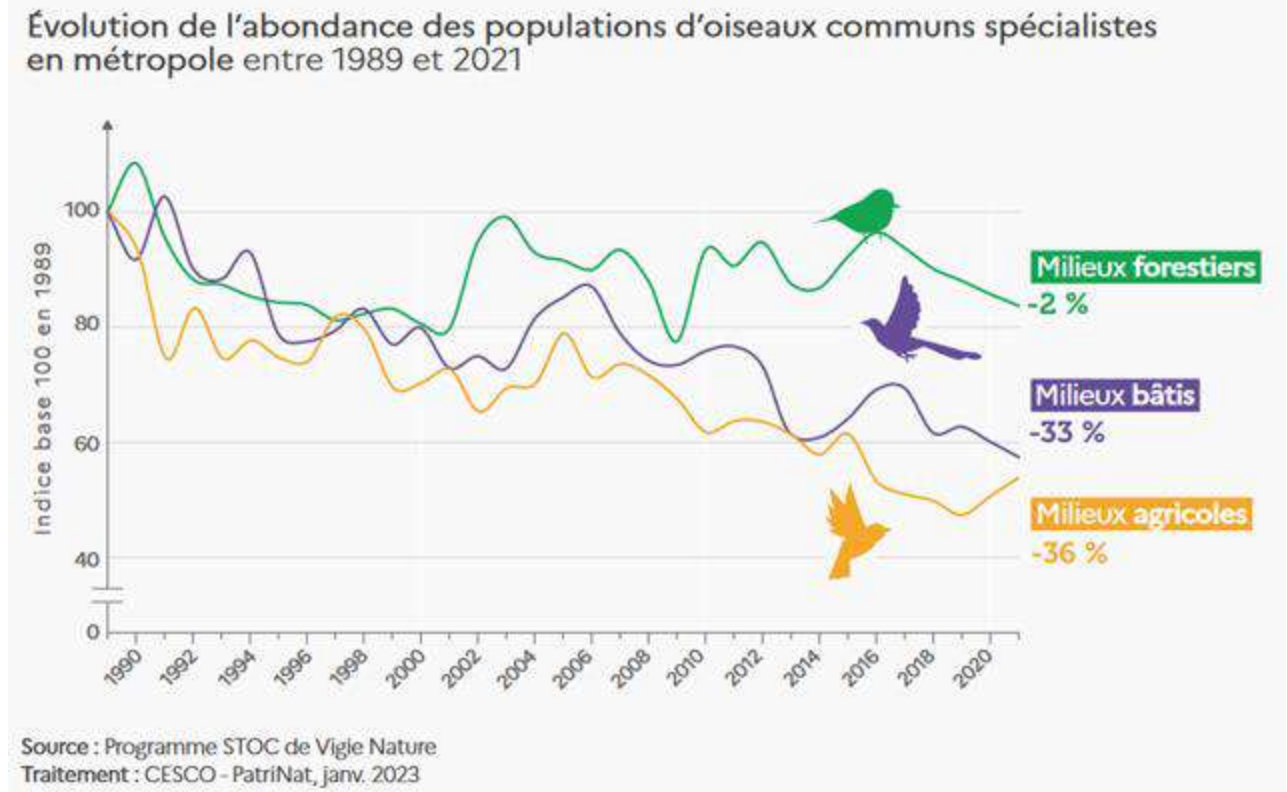
→ <https://inpn.mnhn.fr/collTerr/region/53/tab/especesmenacees>

Et bien d'autres...

ZOOM : Le cas des oiseaux

Les populations d'oiseaux s'effondrent littéralement dans les plaines céréalières, et cela concerne toutes les espèces (une centaine d'espèces y sont identifiées).

- Pipit farlouse (-68%)
- Linotte mélodieuse (-27%)
- Alouette des champs (-50%)
- Perdrix grise (-90%)

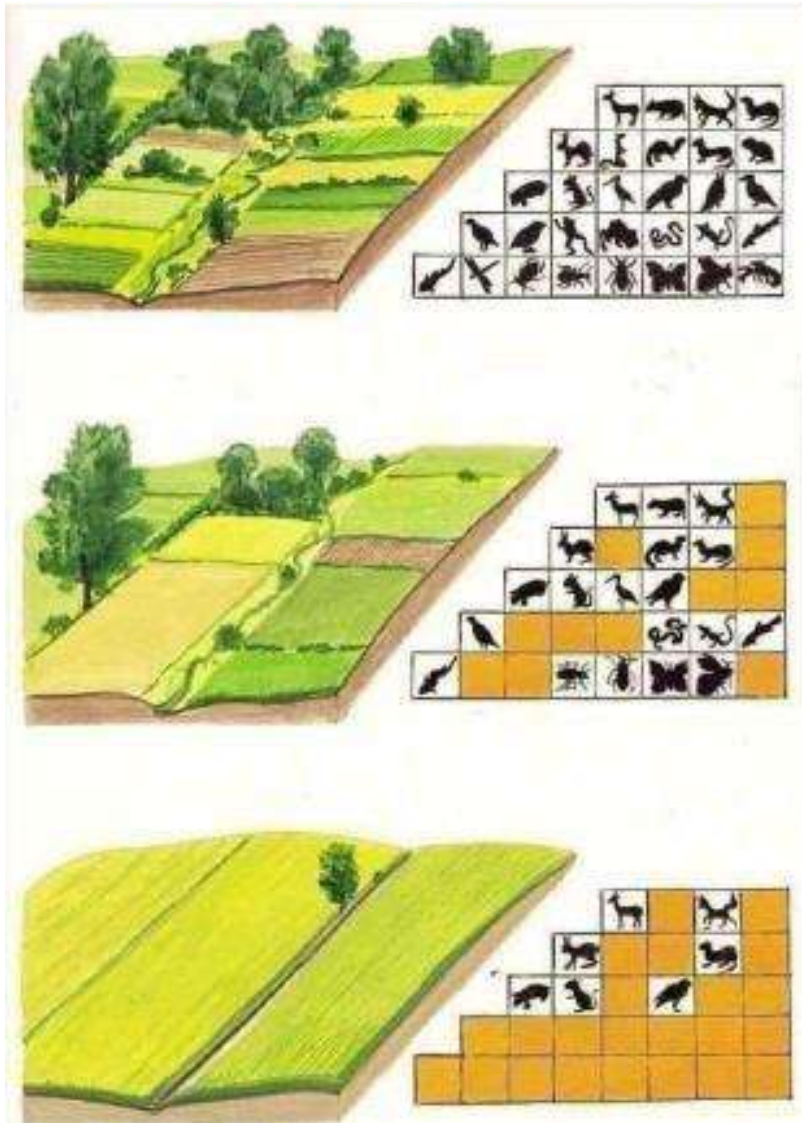


Les cinq causes majeures



Source : IPBES, 2019, Global assessment report - Summary for policy makers

Causes en milieu agricole



La simplification des
paysages

Causes en milieu agricole



1960

Simplification du
paysage

Destruction du
bocage,
agrandissement
des parcelles

Urbanisation /
Artificialisation des
terres

2020



Causes en milieu agricole

Quelle érosion du bocage sur mon territoire depuis 1950 ?

→ <https://remonterletemps.ign.fr/comparer/basic?x=-1.294408&y=48.434601&z=15&layer1=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS.1950-1965&layer2=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS&mode=vSlider>



Exemple d'une ferme à Saint Georges de Reintembault

Causes en milieu agricole



→ Dégradation de la **trame verte** : arasement, utilisation d'outil nuisant au bon développement des arbres, diminution des surfaces de prairie permanente, etc.



→ Dégradation de la **trame bleue** avec des actions de :

- Rectification (déplacement) de cours d'eau
- **Busage**
- Drainage de zone humide
- Recalibrage (élargissement du gabarit du cours d'eau)
- **Curage de cours d'eau**
- **Création de plan d'eau**



→ Des **bâtis** non accueillants : Perte de cavités, colmatage etc.

→ Suppression des vieux bâtis

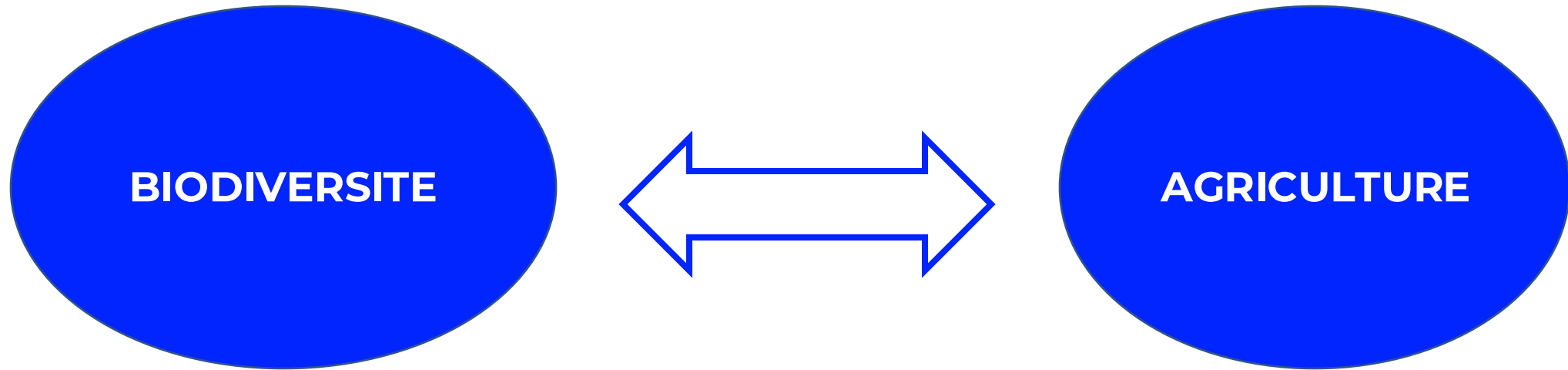
Causes en milieu agricole

L' intensification des pratiques agricoles :

- Usage de produits phytosanitaires
- Généralisation des néonicotinoïdes et insecticides neurotoxiques
- Un chargement croissant des élevages conduisant à une sur-fertilisation
- Des rotations moins diversifiées sur de grandes étendues
- Fragmentation des habitats, homogénéisation des paysages



Lien agriculture et biodiversité



Les agriculteurs ont un RÔLE CLE pour favoriser la biodiversité.

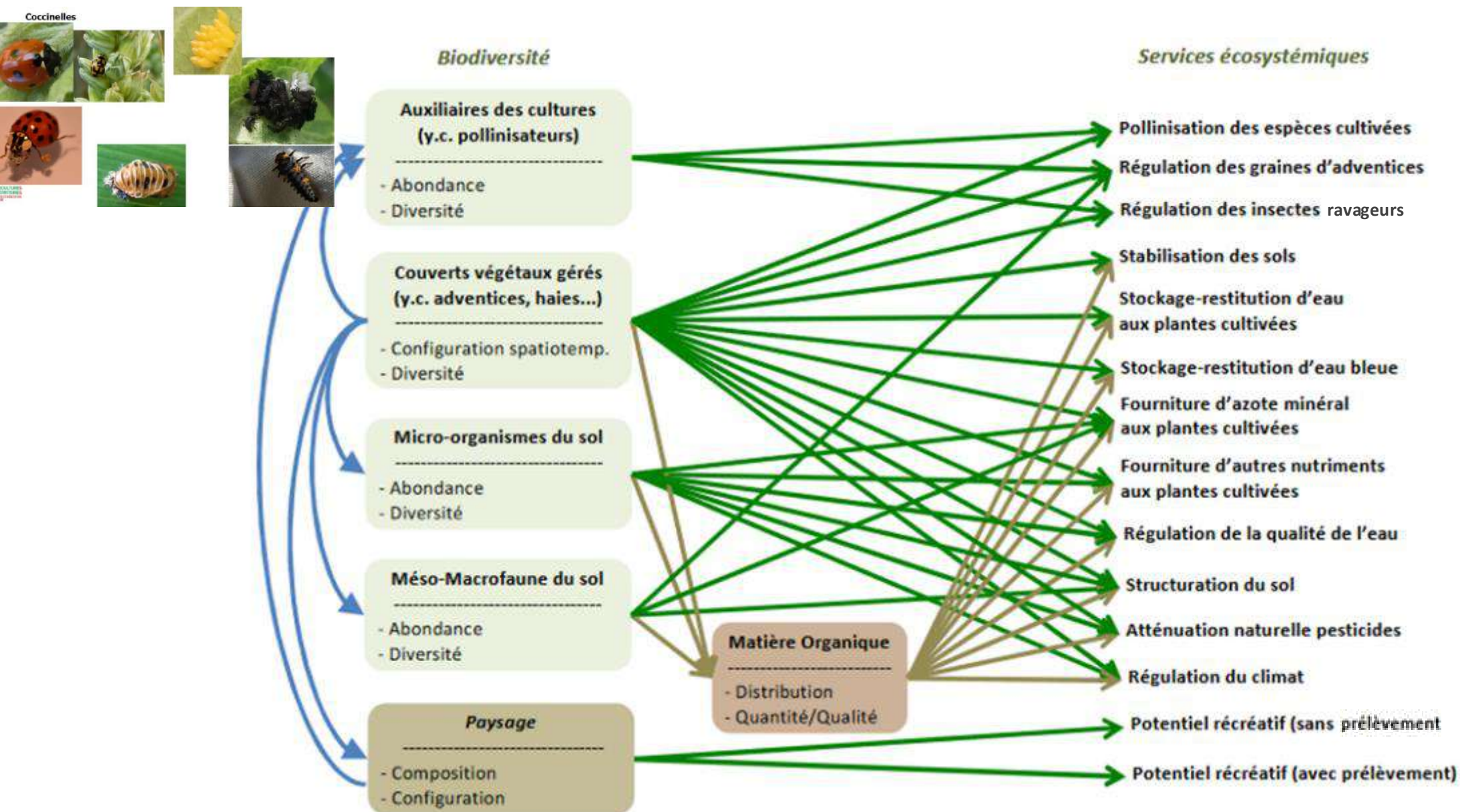
45% des surfaces en France soit 26,8 millions ha en surface agricole

Services rendus par la biodiversité à l'agriculture

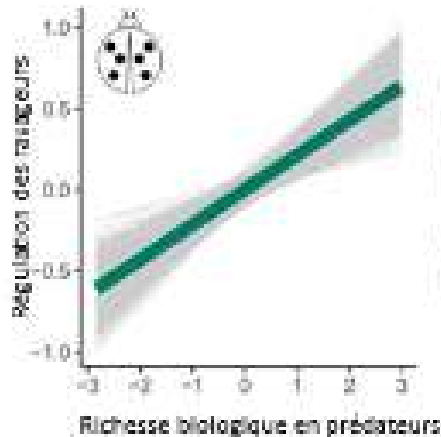
À chaque saison, la faune et la flore sont nos auxiliaires et nos indicateurs de bonnes pratiques



La biodiversité indispensable à la production



Régulation naturelle



Plus le nombre d'espèces prédatrices présentes dans le milieu augmente, plus il y a de régulation des ravageurs.¹



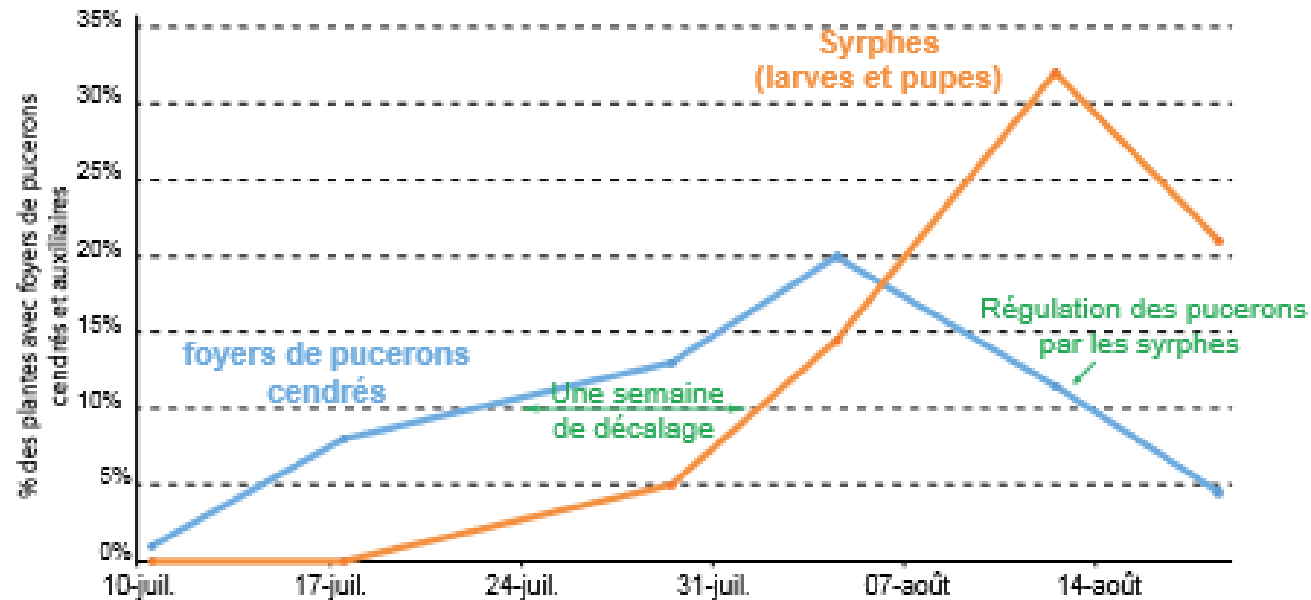
Une plus grande diversité d'espèces végétales au sein de la parcelle est également favorable à la régulation des insectes ravageurs de cultures.³

Plus il y a d'infrastructures agro-écologiques (haies, bosquets, mares...) bien connectées entres-elles autour de la parcelle, plus le taux de régulation des ravageurs augmente.⁴

Source : <https://agriconnaissances.fr/auxiliaires-et-pollinisateurs/agir-pour-les-auxiliaires/estimer-le-service-rendu/>

Contrôle des ravageurs par les auxiliaires: pucerons sur brocolis

Evolution des foyers de pucerons et des syrphes sur brocolis



Larves de syrphes

Sur cette parcelle de brocolis en Agriculture Biologique, les syrphes ont permis de diviser par 4 le nombre de foyers de pucerons cendrés en deux semaines (source CA29).

Une grande diversité d'auxiliaires

Quels auxiliaires pour quels ravageurs ?

Grandes cultures

Pages	Ravageurs Auxiliaires	Céréales, Maïs, Oléagineux			Colza			Toutes cultures	
		Chenilles (petites)	Mouches, Cécidomyies	Pucerons	Altises	Charançons	Meligèthes	Limaces	Taupins
8-9	Parasitoides	★ ★	★	★ ★	★	★ ★	★ ★		★
10-11	Carabes	★		★	★ ★	★ ★	★	★ ★	★ ★
12-13	Coccinelles			★ ★					
14-15	Syrphes			★ ★					
16	Chrysopes/hémérobes	★		★					
17	Cécidomyies			★					
18	Punaises anthocorides	★		★					
19	Staphyllins		★	★				★	
21	Oiseaux	★ ★			★	★	★	★	
22	Mycoses	★		★ ★					
22	Nématodes	★							

Pratiques et aménagements pour les favoriser

Expérimentation (Kerguéhennec)
Fiches pratiques
Auxil'herbe

...

Source : Guide CRAB 2021

ICI JE PRÉSERVE LES SOLS

LES ENGAGEMENTS DE
L'AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

- Couverture du sol •
- Non travail du sol • Diversité des cultures •
- Vie du sol • Stockage carbone •


Cultivons
l'Agriculture
de Conservation


agriCULTURES
& TERRITOIRES
TRANSITION AGRI-CULTURE

L'AGRICULTURE DE CONSERVATION

DES SOLS



Couverts végétaux
Clés de la réussite

Production de biomasse
valorisable

Rétention éléments
polluants

MO localisée en surface



Le sol se restaure:
↑ MO
↓ Lessivages
physique
et chimique
↓ Erosion et
ruissèlement

Gestion des ravageurs, adventices et risques maladies



Semis sans labour
des TCS au SD sous couvert permanent

Réduction du travail du sol
Gain de temps et de charges de
mécanisation



Nourriture et abris pour la biodiversité



Optimise services
écosystémiques et la
séquestration du
carbone dans les sols

Diversification des espèces cultivées
Allongement des rotations

Sécurisation des revenus et meilleure
résilience face aux aléas climatiques

**Démarche
GLOBALE
COHERENTE
DURABLE**

1

LIMITER LE TRAVAIL DU SOL

2

**VISER UNE COUVERTURE
PERMANENTE DU SOL**

3

**DIVERSIFIER LES ESPECES
CULTIVEES**

La biodiversité en lien étroit avec les enjeux actuels

■ Biodiversité

Au service de tous les objectifs agricoles sur les exploitations et sur les territoires

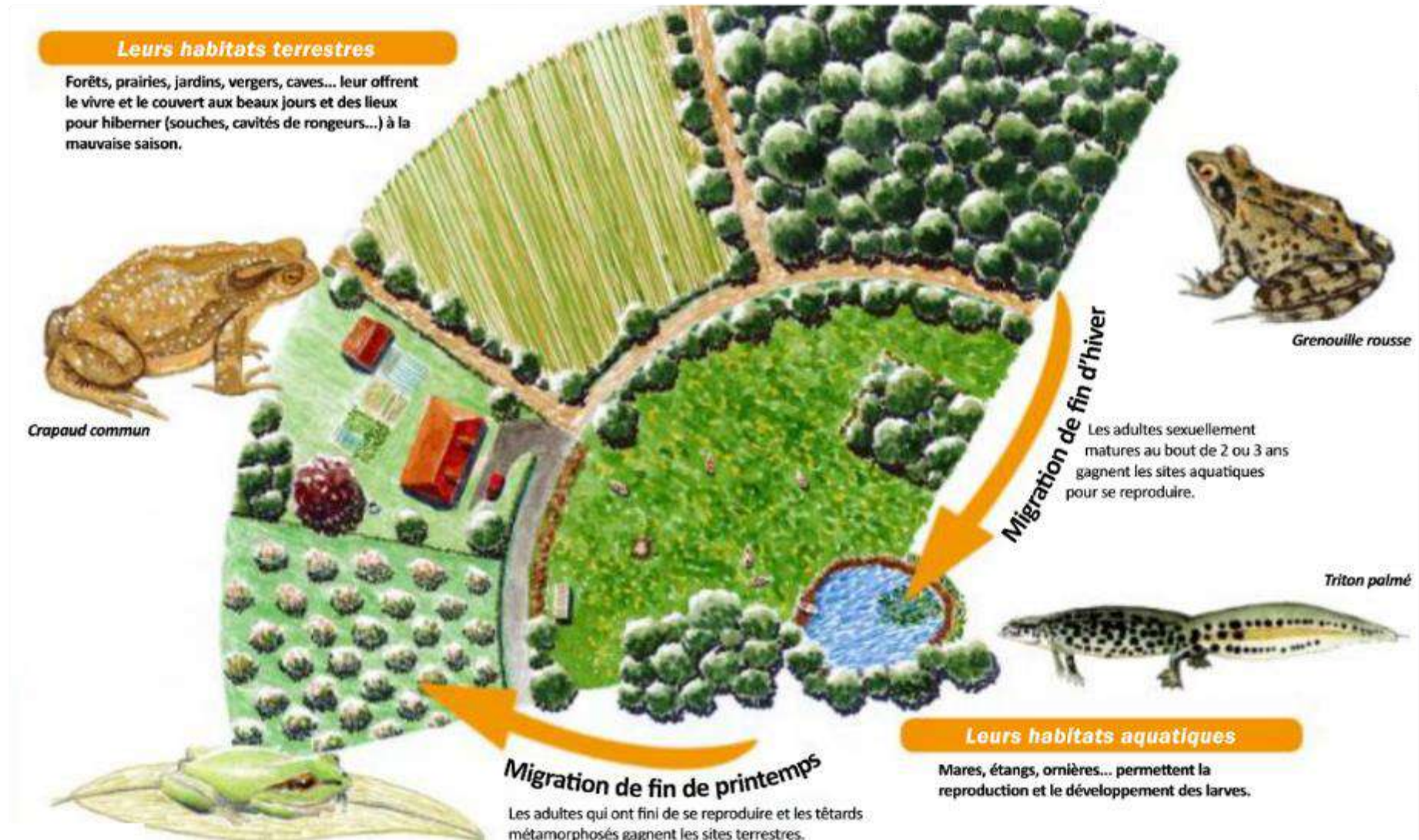
- **Adaptation** au changement climatique
- **Atténuer** le changement : Stocker du Carbone...
- **Eau**: améliorer la qualité et quantité
- Utilisation moindre des produits **phytos**
- **Une seule santé** : santé des écosystèmes , humaine, animale, des sols (Plan Régional Santé Environnement)
- **Biodiversité = facteur de production**: sol, auxiliaires, pollinisateurs, ...

Actions possibles au niveau agricole pour favoriser la biodiversité

Actions possibles ciblées dans les fermes

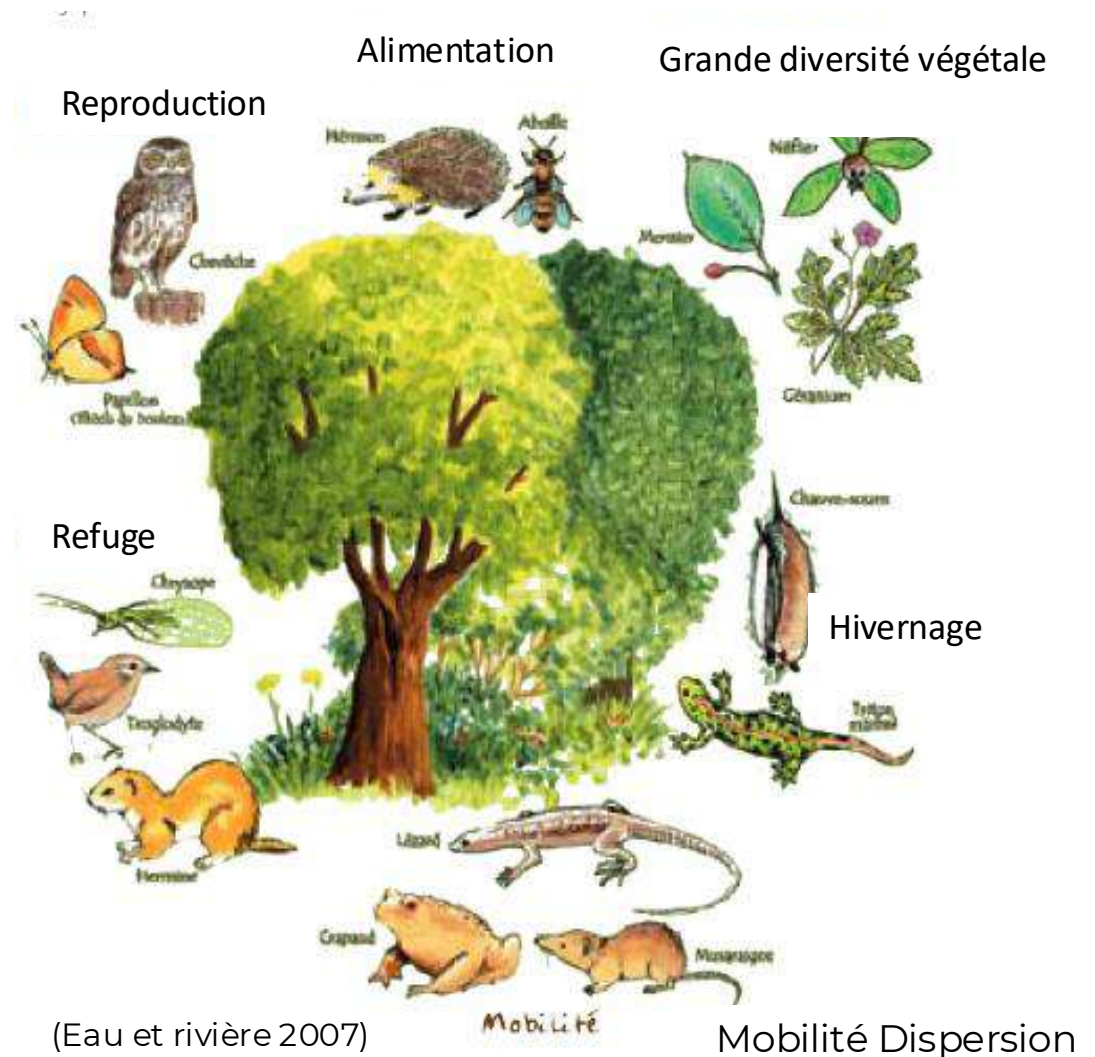
Actions préconisées IPBES <i>Source : IPBES, 2019, Global assessment report - Summary for policy makers</i>	Traduction dans les fermes
Promouvoir les pratiques agricoles durables	• Réduction de l'usage des produits phytosanitaires, produits de synthèse • Gestion parasitaire • Réduction du travail du sol • Diversification de l'assolement • Système herbager, etc.
Utilisation durable des ressources génétiques	• Arrêter l'usage des nouveaux OGM • Utilisation de semences paysannes, • intégration de races rustiques, etc.
Pratiques de gestion respectueuses de la biodiversité	• Pratiques de fauche dites « sympas », fauche tardive • Entretien durable des haies • Lutte biologique, etc.
Promouvoir des zones d'habitat naturel ou semi naturel et restaurer/reconnecter les habitats	• Restauration et création de linéaire de haies • Agroforesterie • Renaturation de cours d'eau → <i>En lien avec les bassins versants</i> • Création de mare, muret en pierres sèches, zones refuges, bâti, etc.

Exemple des amphibiens



Augmenter la part des éléments naturels ou semi-naturels (*haie, mare, cours d'eau etc.*)

90 % des auxiliaires des cultures ne peuvent pas accomplir l'ensemble de leur cycle sans ces habitats supplémentaires et ont besoin de sortir de la culture pour boucler leur cycle contre seulement 50 % des ravageurs (Keller et Häni 2000)



Diminuer la taille des parcelles

Une parcelle est dite de grande taille si :

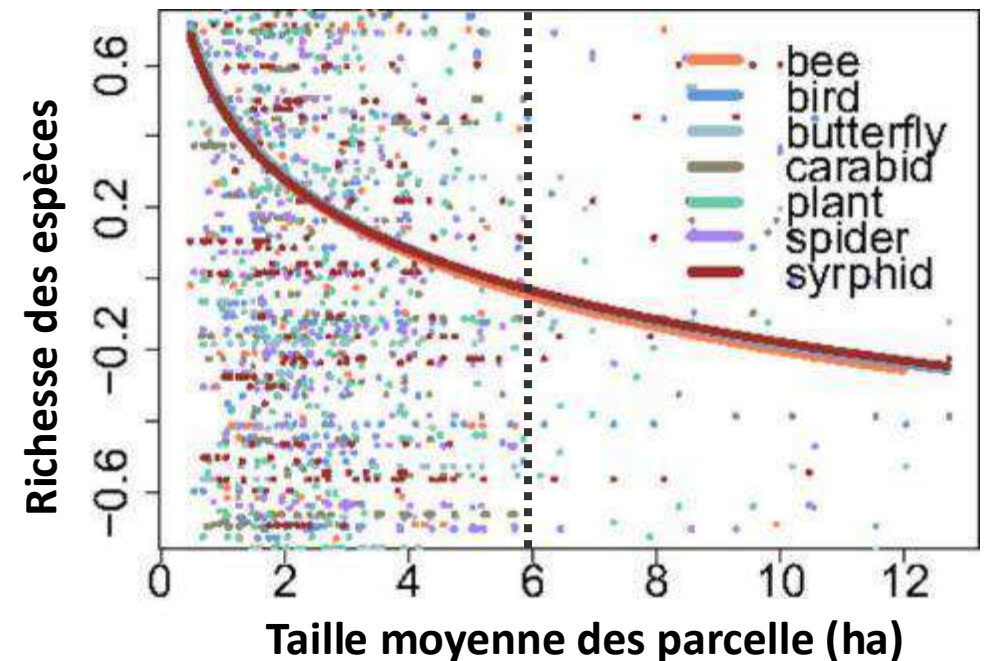
- **> 3 ha** (arboriculture, viticulture, maraîchage et PPAM) ;
- **> 6 ha** (grandes cultures, légumes de plein champ et élevage) et **largeur > 150 m** de part en part



Quelques exemples :

- Orite (mésange) à longue queue : < 20 m
- Carabe : Variable -> 10 m parfois trop. Certains fuient la lumière
- Ecureuil : Continuité nécessaire des arbres

«Réduire la taille des parcelles de 5 à 2,8 ha a autant d'effet sur la biodiversité que d'accroître les habitats semi-naturels de 0,5 à 11 % de la SAU»



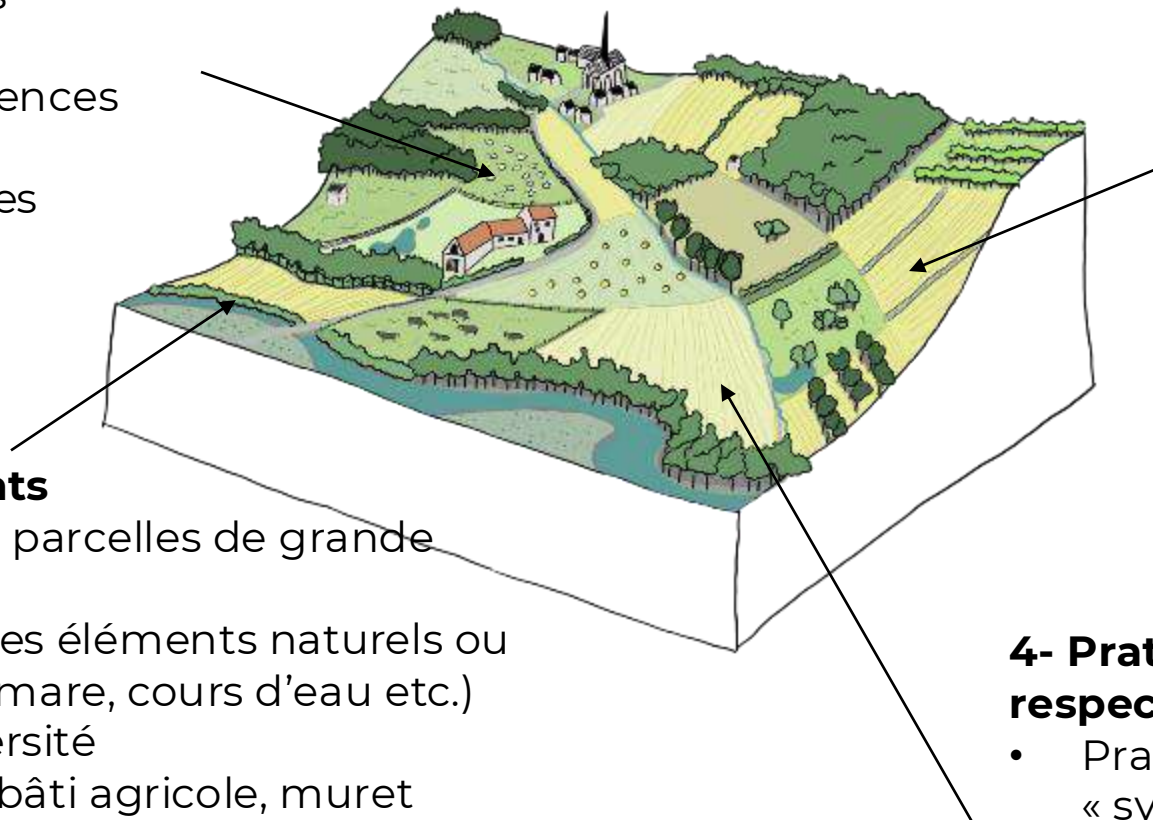
Actions possibles sur une ferme

2- Utilisation durable des ressources génétiques :

- Arrêter l'usage des nouveaux OGM
- Utilisation de semences paysannes,
- intégration de races rustiques, etc.

3- Améliorer les habitats

- Diminuer la part des parcelles de grande taille
- Augmenter la part des éléments naturels ou semi-naturels (haie, mare, cours d'eau etc.)
- Augmenter leur diversité
- Création d'habitats (bâti agricole, muret pierres sèches, etc.)



1- Promouvoir des pratiques durables :

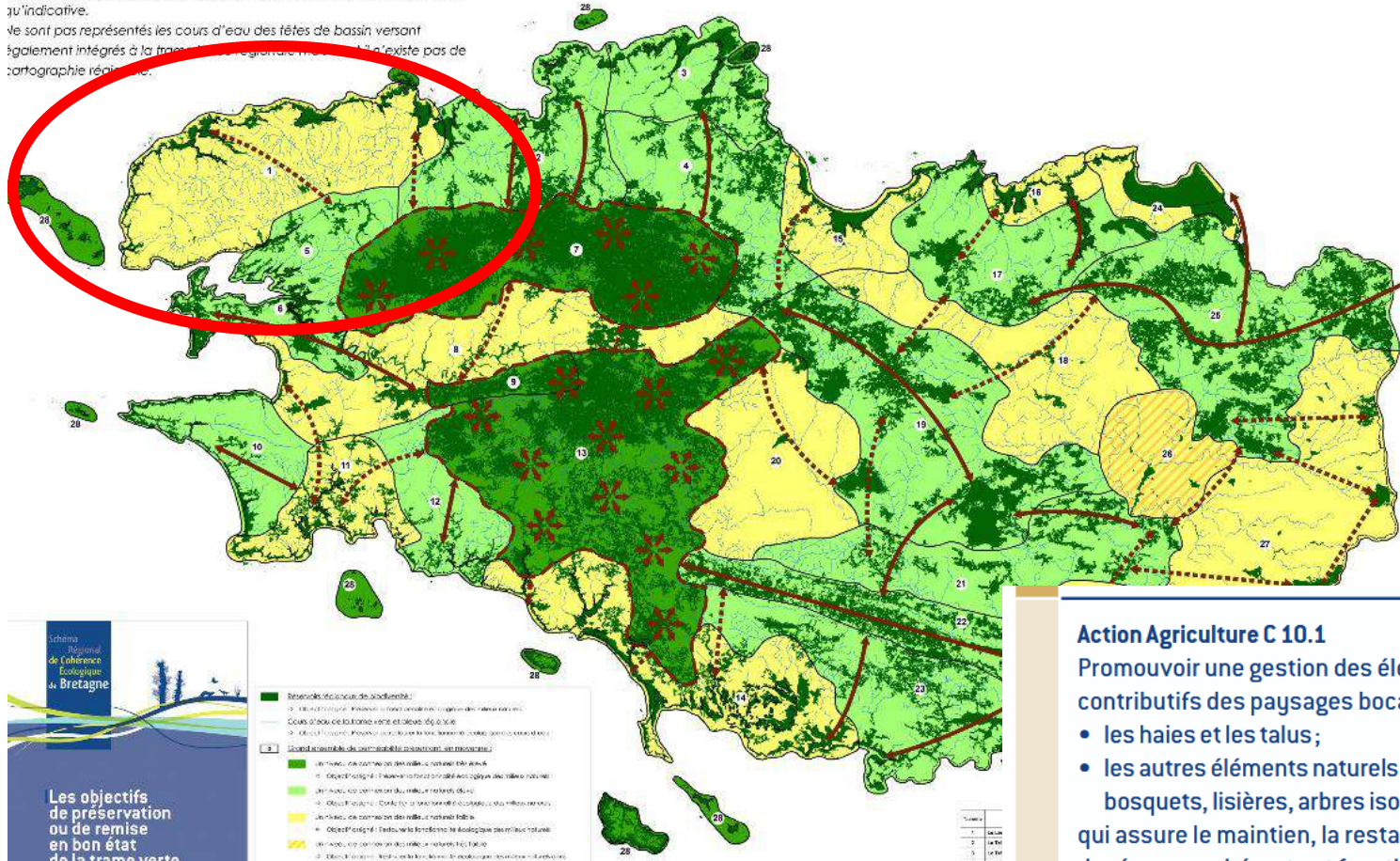
- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires, produits de synthèse
- Réduction du travail du sol
- Couverture du sol
- Diversification de l'assolement
- Gestion parasitaire
- Système herbager, etc.

4- Pratiques de gestion respectueuses de la biodiversité :

- Pratiques de fauche dites « sympas », fauche tardive
- Entretien durable des haies
- Lutte biologique, etc.

Actions possibles sur un territoire

Sur la cartographie des cours d'eau de la trame bleue régionale, les
qu'indicative.
ne sont pas représentés les cours d'eau des têtes de bassin versant
également intégrés à la trame bleue régionale. Il n'existe pas de
cartographie régionale.



Suivre les recommandations du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

Constituants de la trame verte et bleue régionale et principaux éléments fracturants

- **Perméabilité d'ensemble :** territoire contrasté présentant un faible niveau de connexion des milieux naturels mais une bonne à très bonne connexion au sein des vallées. L'agglomération brestoise et les pôles urbains, notamment Saint-Pol-de-Léon, Lesneven, Plouguerneau, Ploudalmézeau, Saint-Renan, etc. constituent une myriade d'espaces à très faible connexion des milieux. Enfin, parmi les axes de communication fracturants, méritent d'être citées la RN 12 axe 2 x 2 voies Rennes-Brest et la RD 58 axe Morlaix-Roscoff également en grande partie en 2 x 2 voies.

Action Agriculture C 10.1

Promouvoir une gestion des éléments naturels contributifs des paysages bocagers, à savoir :

- les haies et les talus ;
- les autres éléments naturels tels que bois, bosquets, lisières, arbres isolés, mares, etc. ;

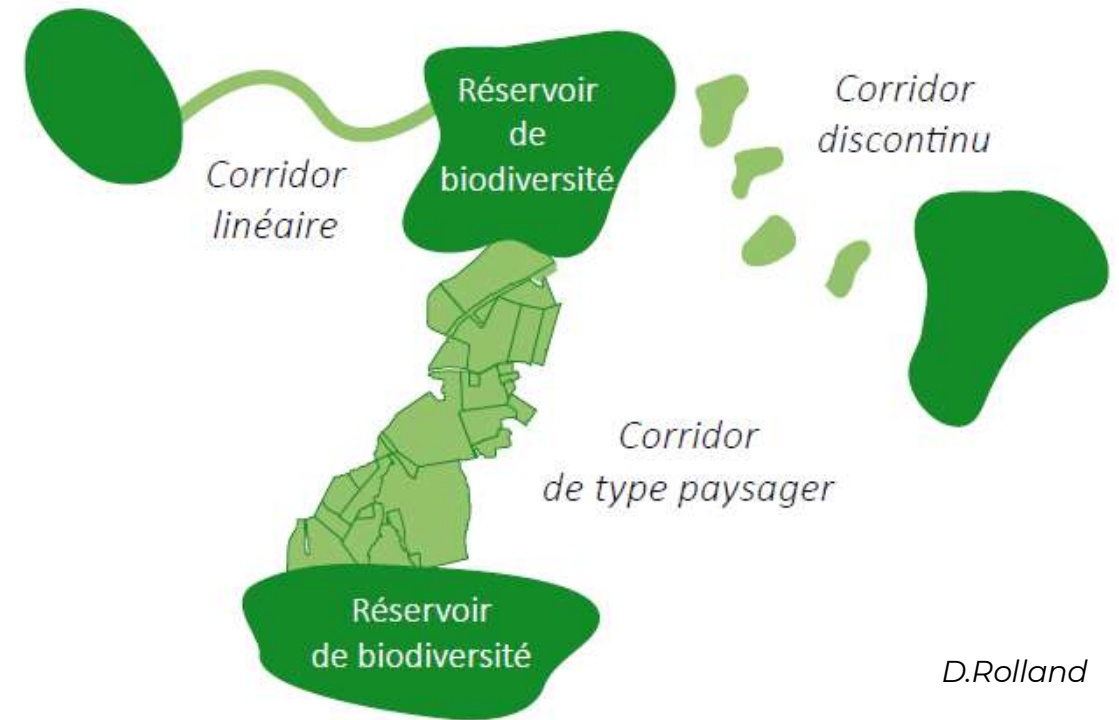
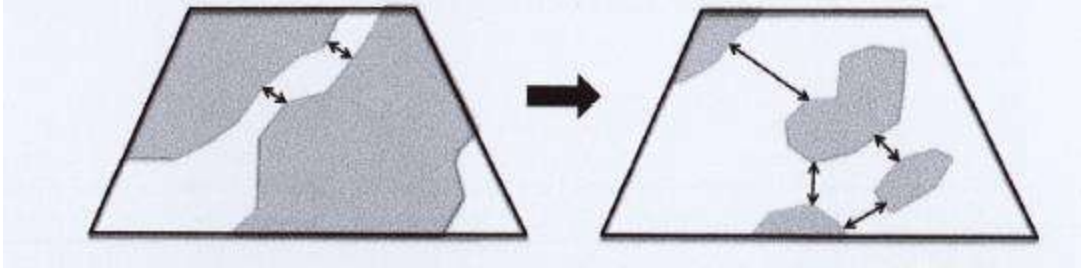
qui assure le maintien, la restauration ou la création de réseaux cohérents et fonctionnels.

Action Agriculture C 10.3

Promouvoir des pratiques culturales favorables à la trame verte et bleue.

Augmenter la part des éléments naturels ou semi-naturels (*haie, mare, cours d'eau etc.*)

a) Processus de fragmentation d'un habitat (réduction de la surface et augmentation de l'isolement spatial)



D.Rolland

Continuité écologique et trame verte et bleue

C'est « Bio » pour la biodiversité !

LES GARANTIES DU RÈGLEMENT BIO :

- Interdiction des pesticides de synthèse
- Interdiction des engrais chimiques de synthèse et engrais minéraux azotés

LES BONNES PRATIQUES INDUITES PAR LE RÈGLEMENT BIO

- Rotations culturales plus longues et plus diversifiées
- Gestion bénéfique de la fertilité des sols (fertilisation organique, couverture des sols, etc)
- Plus grande biodiversité cultivée et sauvée (variétés adaptées aux conditions locales, variétés anciennes et races anciennes...)



La bio c'est :

+ 30 % d'espèces en +

+ 50 % d'individus en +

D'après une méta analyse de Bengtsson et al., 2005

Temps d'échanges

Leviers pour les collectivités : dispositifs contractuels MAEC, PSE

Les objectifs de la PAC 2023-2027

3 OBJECTIF GENERAUX

Favoriser le développement d'un **secteur agricole** intelligent, résilient et diversifié garantissant la sécurité alimentaire

Renforcer la protection de **l'environnement** et l'action pour **le climat** et contribuer aux objectifs de l'UE en la matière

Renforcer le tissu socioéconomique des **zones rurales**

1 OBJECTIF TRANSVERSAL

modernisation du secteur en partageant les connaissances, l'innovation et la numérisation dans l'agriculture et les zones rurales et en encourageant leur utilisation



Source :

https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/future-cap_en

La nouvelle architecture verte dans la PAC 2023 -2027

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA PAC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE CLIMAT

L'essentiel:



Le changement
climatique



Les ressources
naturelles

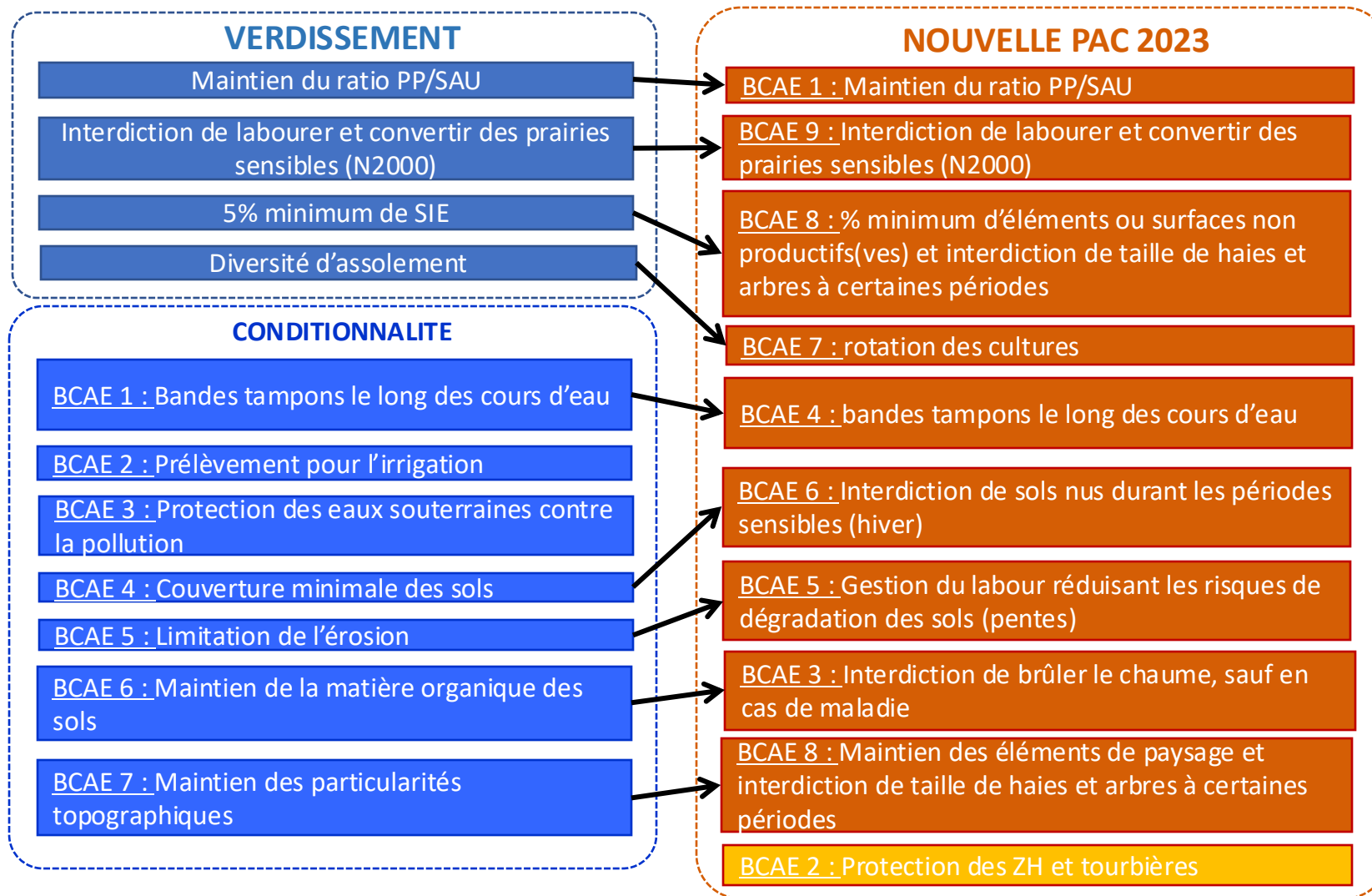


La biodiversité
et les paysages



LES BCAE Bonnes conditions Agroenvironnementales pour accéder aux aides PAC

Conditionnalité en détail sur Télépac



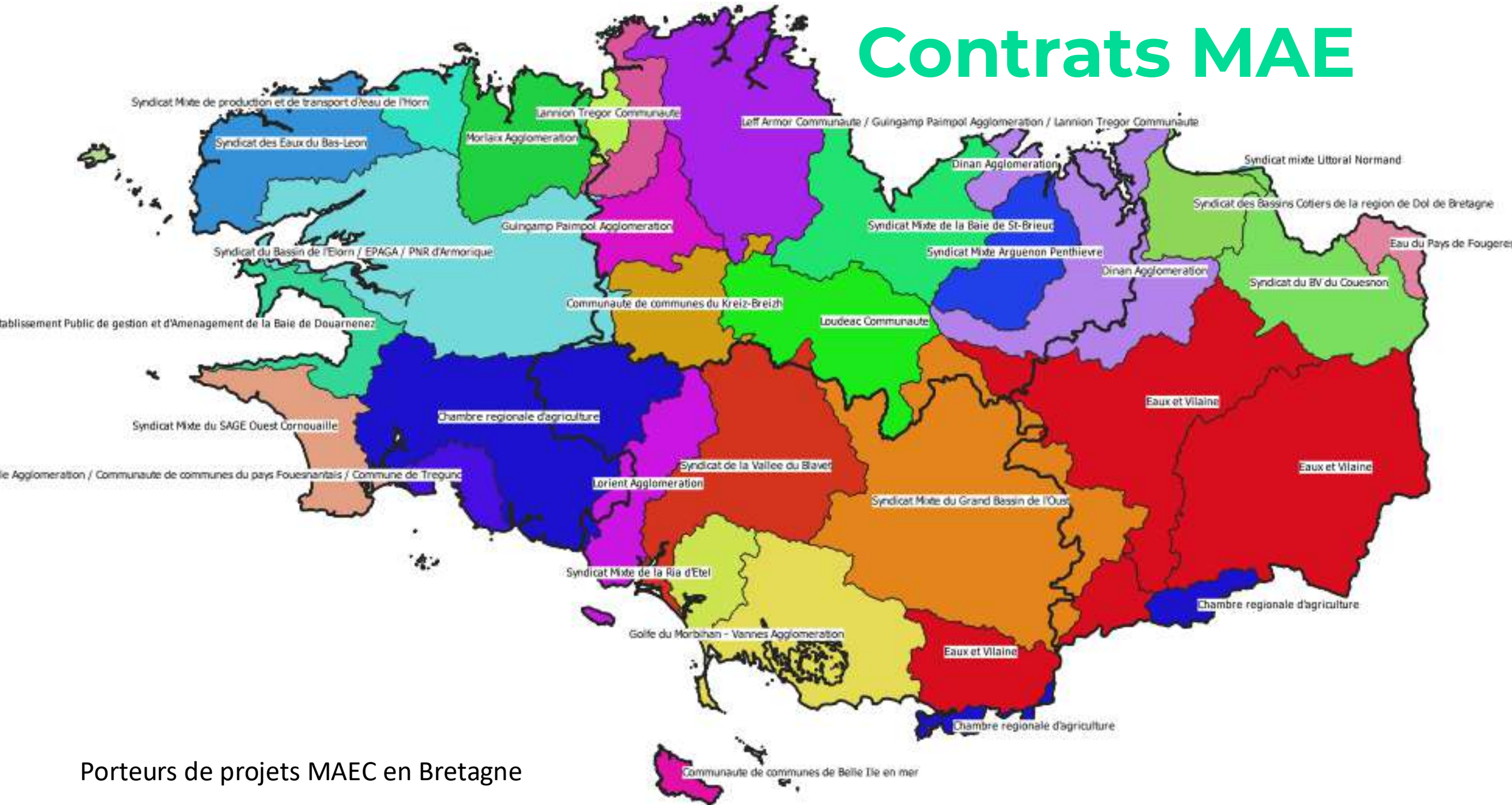
L'ECOREGIME : 3 voies d'accès, plusieurs niveaux de paiements

Inciter à la diversification des cultures

Pratiques agricoles*		Certifications		IAE Infrastructures Agro Ecologiques	
Si SAU PP, CP ou TA <5% SAU admissible, catégorie exemptée					
Surfaces en terres arables	4 points NIVEAU 1 (60€/ha)	Certification environnementale « 2+ »	NIVEAU 1 (60 €/ha)	≥ 7% et <10% IAE / SAU (dont ≥4% /TA)	NIVEAU 1 (60 €/ha)
	5 points NIVEAU 2 (80€/ha)				
Surfaces en Prairies permanentes	80 à 90 % non labourée NIVEAU 1 (60 €/ha)	HVE	NIVEAU 2 (80€/ha)		
	≥90 % non labourée NIVEAU 2 (80€/ha)				
	Tous Niv : 0 PPP sur PP sensibles				
Surfaces en cultures permanentes*	¾ inter-rangs avec couverture végétale NIVEAU 1 (60 €/ha)	100% SAU en AB (certifiée ou en conversion)	NIVEAU 3 (110€/ha)	≥10% IAE / SAU (dont ≥4% /TA)	NIVEAU 2 (80€/ha)
	95% inter-rangs avec couverture végétale				
	NIVEAU 2 (80€/ha)				
Bonus Haies: + 20€/ha si : ≥6% de haies /SAU, ET ≥6% de haies /TA, ET certification haie (à définir) (cumulable avec voie de pratique et des certification)					

*Pratiques agricoles : le montant niveau 1 est octroyé à un agriculteur si toutes les surfaces agricoles passent le niveau 1 au minimum. Idem pour le niveau 2 // **diversification : lavande, lavandin, silphe perfolié, miscanthus, houblon, asperge, artichaut, rhubarbe

Contrats MAE



Porteurs de projets MAEC en Bretagne

Contrats MAE: bilan engagements 2023 pour 5 ans

Campagne d'engagement MAEC surfaciques 2023

MAEC 2023		Nombre de MAEC	Estimation du montant à engager (5 ans) en M€
MAEC Eau	MAEC Algues vertes	21	1,5
	MAEC Eau en zone à enjeu Eau	181	7,3
	MAEC Eau hors zone à enjeu eau	44	1,3
MAEC Biodiversité	MAEC surfaciques	1 445	11,6
	MAEC hale	875	9,4
MAEC Herbivores	MAEC Herbivores en zone à enjeu Eau	1 389	75,5
	MAEC Herbivores hors zone à enjeu eau	580	33,6
MAEC sol		2	0,1

MAEC Herbivores : 78%
du volume financier des
demandes d'engagements
15% pour les **MAEC Biodiv.**
7% pour les **MAEC Eau**

**Exploitations en agriculture
biologique :**
45% du nombre total de
demandes de **MAEC 2023**

Contrats MAE: bilan engagements 2024 pour 5 ans



Campagne 2024 : état des lieux des demandes (avant instruction)

MAEC 2024		Nombre de MAEC	Montant à engager (5 ans) en M€
MAEC EAU	MAEC Algues vertes	10	0,5M€
	MAEC Eau en zone à enjeu eau	151	4,2M€
	MAEC Eau hors zone à enjeu eau	15	0,5M€
MAEC Biodiversité	MAEC surfaciques	381	2,7M€
	MAEC IAE1	362	3,8M€
MAEC Herbivores	MAEC herbivores en zone à enjeu eau	212	9,9M€
	MAEC herbivores hors zone à enjeu eau	88	3,9M€
MAEC Sol		4	0,2M€

Prévisions 2025:

38 millions au total de demandes MAEC+ CAB (env. 24 mill/MAEC)

2025 : fin du financement MAB

MAB > ont souscrit MAEC eau et systeme herbe

Toujours une demande soutenue pour les mesures biodiversité (mais 3 millions d'euros manquants hors BV AV captages: des engagements biodiversité non validés)

2028? fin des contrats 2023 (2023 : 140 millions d'euros engagés *au lieu de 85 annoncés*)

Exemples de MAE Biodiversité

- utilisation (fauche ou pâturage) tardive de certaines prairies pour protéger des espèces (80 à 250 euros/ha/an)
- gestion des zones humides sans fertilisation, hors apports au pâturage (150 à 200 euros/ha/an)
- reconversion de terres arables en prairies (350 euros/ha/an)
- entretien durable des haies

Aides Agriculture biologique : Conversion (CAB) Maintien (MAB)

CAB

- 253 dossiers CAB en 2023 (extraction ISIS - nov. 2023)
-> **Estimation moyenne : 4,3 M€**

2024 : 196 CAB moyenne 2.1 millions euros

MAB

- 1 200 dossiers MAB en 2023 (dans la continuité de 2022)
-> **Estimation d'un besoin de 4,5 M€**

2024 : (dossiers annuels) 1400 MAB 6.5millions
euros millions euros

Source : Draaf

Service écosystémique

Approvisionnement

Nourriture
Combustibles
Fibres textiles
Ressources génétiques

Régulation

Climat
Qualité de l'eau et de l'air
Débit de l'eau
Populations (pathogènes, nuisibles)
Pollinisation

Culturels

Paysages
Héritages culturels

Support

Habitats
Equilibre des sols
Cycle des nutriments
Biodiversité

Service environnemental = Pratiques agricoles

Région

Spécialisation, déprise agricole

Exploitation

Assolements et rotations (durée, diversité, types de cultures)

OTEX

Gestion des éléments du paysage (haies, enherbement, cours d'eau, etc.)

Parcelle

Fertilisation et irrigation

Balance NPK
Fertilisation organique vs minérale
Gestion des résidus de culture
Type d'irrigation, quantité d'eau

Mécanisation et travail du sol

Type d'outils et profondeur du travail
Fréquence de passage
Type de pneumatiques

Protection des cultures

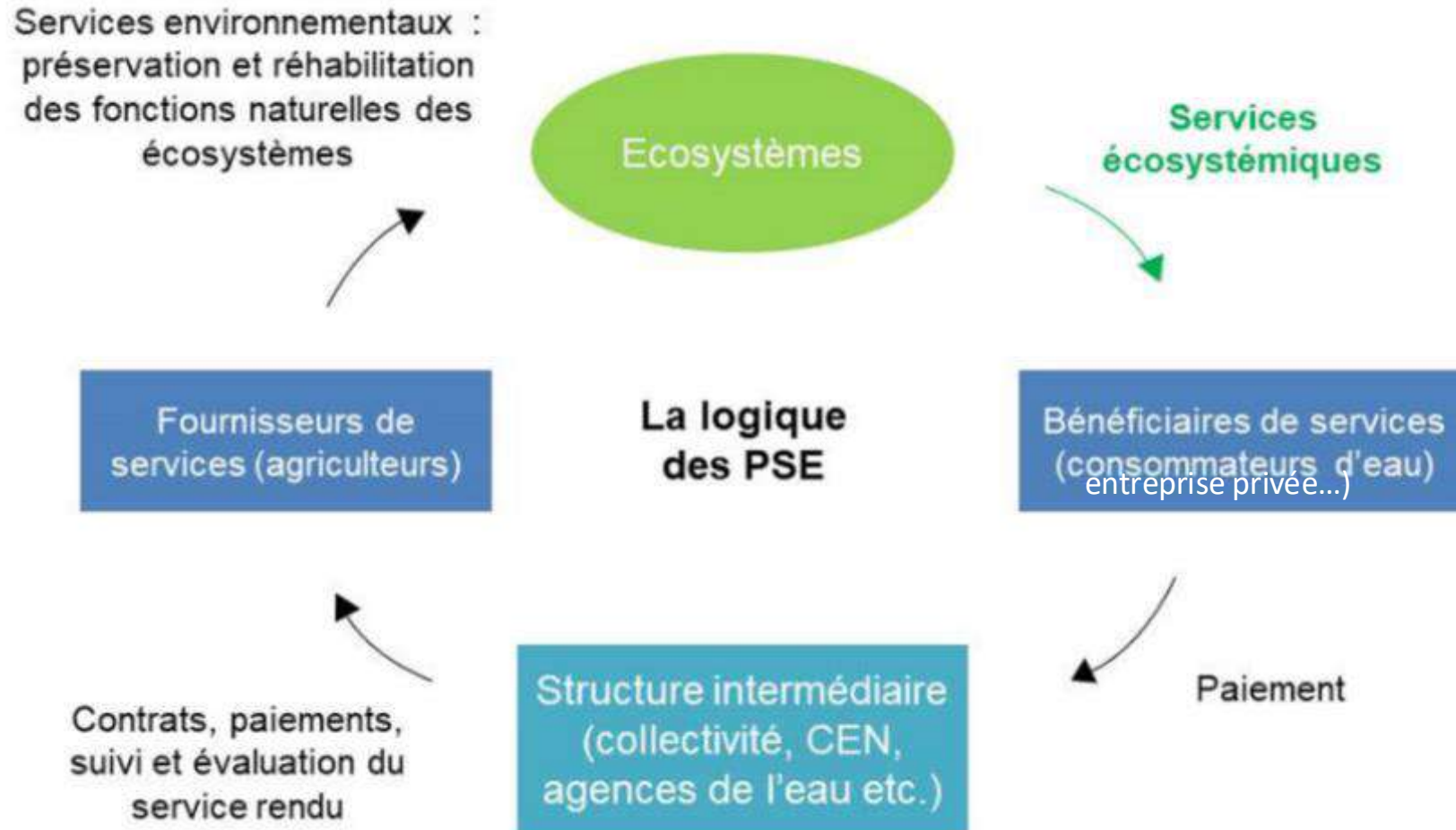
Fréquence de traitements phytosanitaires
Dosage
Biocontrôle

Conduite d'élevage

Nombre UGB/ha
Stratégie alimentaire (concentrés/fourrage)
Races

D'après Oréade-Brèche, 2016

Palements pour service environnemental

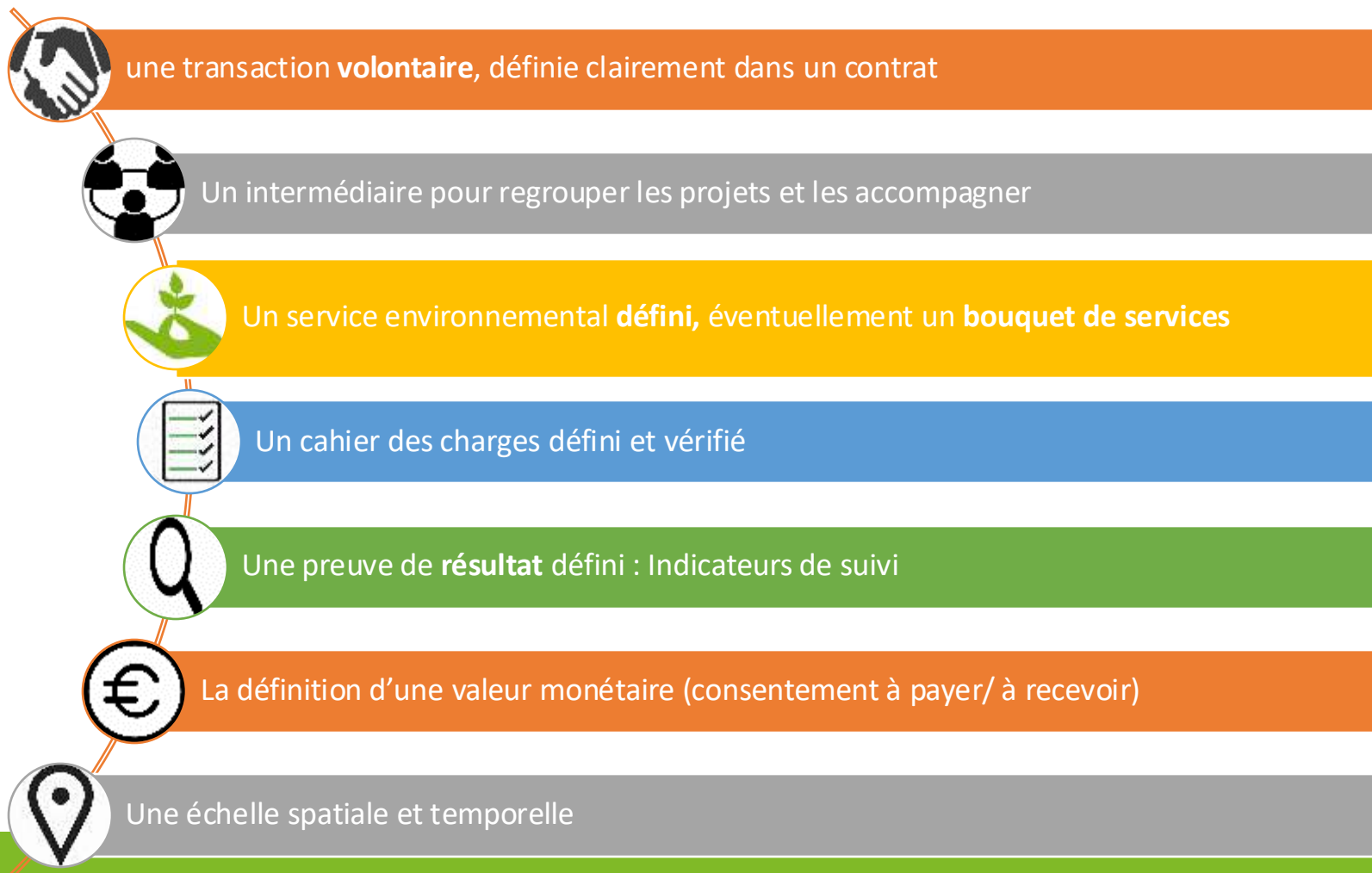


Wunder, chercheur au CIFOR :

« *Un PSE est une transaction volontaire, où un service environnemental (SE) bien défini - ou un usage pouvant assurer la fourniture de ce SE - est « acheté » par (au moins) un client de SE à (au moins) un fournisseur de SE, si - et seulement si - le fournisseur de SE assure la fourniture ininterrompue du SE (conditionnalité) »*

Paielements pour service environnemental

Les ingrédients du PSE



Paievements pour service environnemental

Voie privée
=> Exemple d'Alli Homme



Nos engagements
d'aujourd'hui feront
les territoires de
demain

Des entreprises et des
agriculteurs s'engagent
pour leurs territoires,
rejoignez-les !

Préserver nos
paysages et
nos ressources

Réduire
l'impact
carbone

Nourrir les
pollinisateurs



**Association reconnue
d'intérêt général en Bretagne**



Des services
environnementaux
sur mesure



Des agriculteurs et
des mécènes
engagés



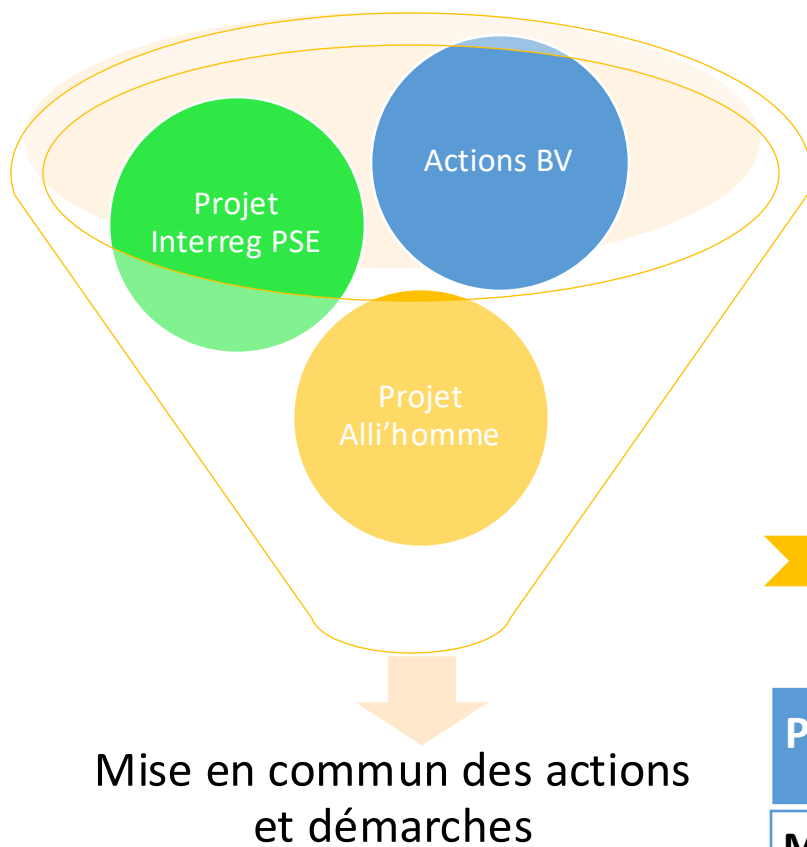
Des garanties
contractuelles avec
suivi des résultats



Paielements pour service environnemental

**Exemple du Lac au Duc,
Ploërmel**

Contexte et chronologie



Phase de construction des outils

Mise en place des Groupes de travail

- Mesures
- Montants
- Contrats

Travail avec les agriculteurs sur le Consentement à recevoir

- Choix des mesures,
- Arbitrages sur les plans de gestions

Prospection et travail avec les financeurs

- sourcing
- RDV en bilatéral
- Présentation en plénier
- Écriture des contrats/contreparties

Concertation réunion
d'agriculteurs : sur
quoi ils sont prêts à
s'engager,
consentement à
recevoir



Restaurer / Entretien le Bocage	Planter et Gérer des talus plantés en aval de parcelle / en ceinture de ZH / en rupture de pente	10 m
	Planter et Gérer des haies à plat en aval de parcelle / en ceinture de ZH / en rupture de pente	10 m
	Gérer les haies suivant un plan de gestion durable	10 m
Mettre en place des zones tampons	Elargir les bandes enherbées > 10 mètres en bordure de cours d'eau	10 m
	Enherber les talwegs à fort risque érosif	10 m
Créer / Maintenir des réserves de biodiversité	Maintenir des arbres isolés	10 m
	Créer ou maintenir des bosquets,	10 m



Analyse du travail de notation des mesures

- Bilan global des actions ayant la plus **forte adhésion / unanimité** :

Action 1	Action spécifique	Code	Adhésion / unanimité
Restaurer bocage	Gérer talus en aval	n°1	Forte
Restaurer bocage	Gérer haies en aval	n°2	Forte
Bord de champs		n°9	Forte
Restauration des habitats	Entretenir cours d'eau	n°12	Forte
Diversification des rotations	Allonger rotation	n°13	Forte
Diversification des rotations	Intégrer cultures pérennes	n°15	Forte
Optimiser la couverture du sol	Semer un couvert avant moisson	n°17	Forte
Optimiser la couverture du sol	Planter inter-cultures	n°18	Forte
Cultiver sans labour	SD	n°22	Forte
Agroforesterie		n°27	Forte



Mesures **retenues** dans le bouquet de services

Analyse du travail de notation des mesures

- Bilan global des actions ayant une **adhésion / unanimité intermédiaire** :

Action 1	Action spécifique	Code	Adhésion / unanimité
Restaurer bocage	Haies avec plan durable	n°3	Intermédiaire
Zones tampons	Elargir bandes enherbées	n°5	Intermédiaire
Réserves de biodiversité	Arbres isolés	n°7	Intermédiaire
Restauration des habitats	Planter des haies	n°10	Intermédiaire
Restauration des habitats	Entretenir ZH	n°11	Intermédiaire
Convertir une parcelle en prairie		n°19	Intermédiaire
Enfouir de la MO dans le sol		n°20	Intermédiaire
Desherber mecaniquement		n°23	Intermédiaire
Affiner la mosaïque		n°25	Intermédiaire

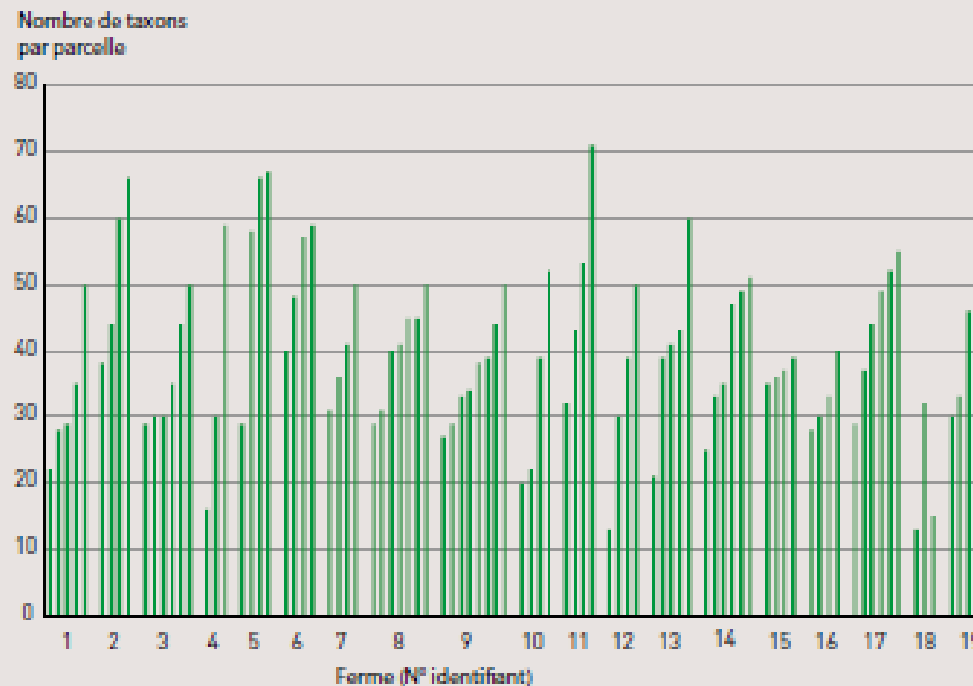


Mesures **retenues** dans le bouquet de services

Prairies humides



► 80 % des parcelles étudiées abritent plus de 30 espèces végétales chacune. La richesse en espèces des prairies humides du réseau et la pauvreté du sol en éléments nutritifs sont liées.



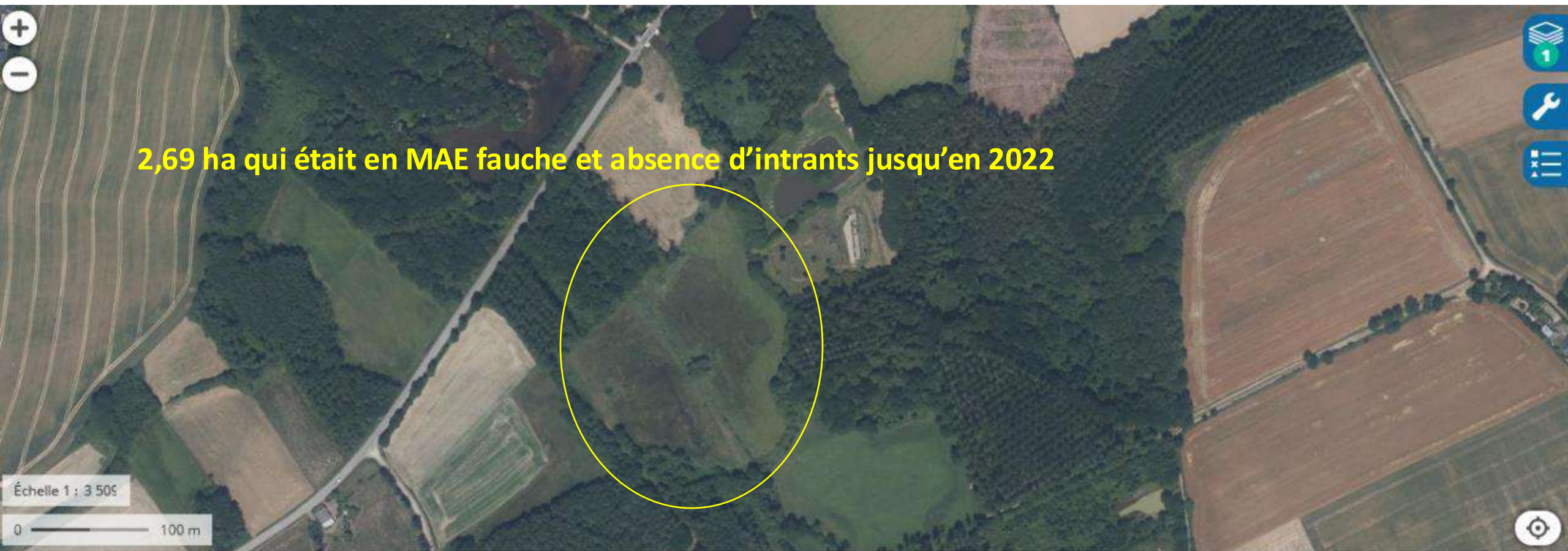
Source : CBNB, COLASSE V., HARDEGEN M., 2016



Source : CRAB Réseau fermes de références Zones humides

Certains types de prairies humides disparaissent

GAEC du Sous Bois



Données cartographiques : © IGN, Mégalis Bretagne +

48.10156, -2.34394 ✕
56430 saint-brieuc-de-mauron
Parcelle : 000 / ZC / 0032
Altitude : 63.52 m

GAEC du Sous Bois

→ **Entretenir les zones humides pour restaurer les habitats :**

Services environnementaux :

Préservation de la qualité de l'eau en favorisant les **fonctions épuratrices** (rôle tampon) et **hydrauliques** des zones humides (écrêtement des pics de crues, soutien au débit d'étiage en période de sécheresse) ;

Renforcement de la biodiversité par l'augmentation de la diversité floristique et faunistique et la connectivité de la trame verte.

Pratiques prévues dans l'engagement :

Une fauche avec export à partir du 15/06

Pas d'intrants

Rémunération de différents services :

total : **970 €/ha/an**

Filtration de l'eau : 300 €/ha

Régulation des crues : 100 €/ha

Séquestration C : 120 €/ha

Habitats Biodiversité : 300 €/ha

Compensation perte de qualité du foin : 150 €/ha

Paievements pour service environnemental

**Voie publique
=> Rôle et place des
collectivités**

Paievements pour service environnemental : rôle et place des collectivités

Services environnementaux :
préservation et réhabilitation
des fonctions naturelles des
écosystèmes

Ecosystèmes

Services
écosystémiques

Fournisseurs de
services (agriculteurs)

La logique
des PSE

Bénéficiaires de services
(consommateurs d'eau)

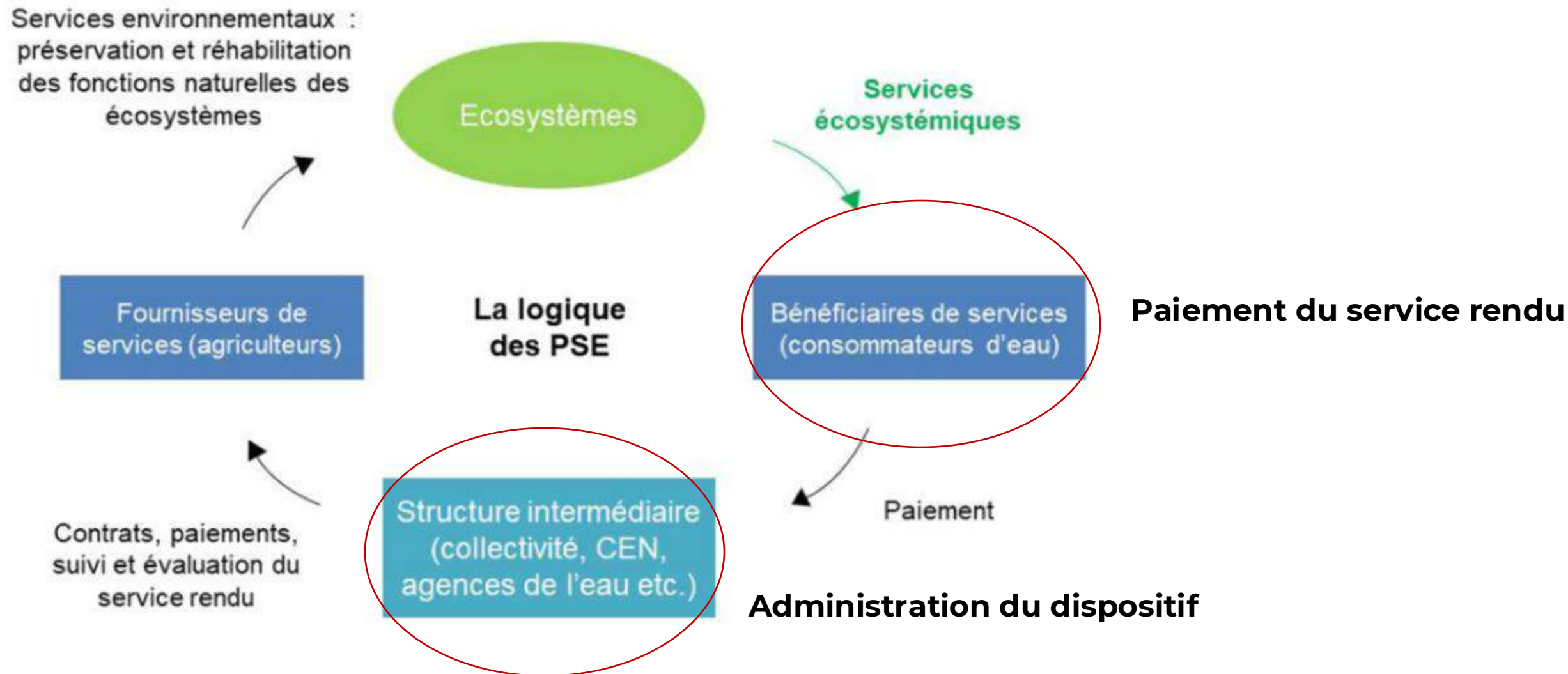
Paievement du service rendu

Contrats, paievements,
suivi et évaluation du
service rendu

Structure intermédiaire
(collectivité, CEN,
agences de l'eau etc.)

Paievement

Administration du dispositif



Paielements pour service environnemental : rôle et place des collectivités

Financement public : Quels leviers pour mettre en place un PSE sur votre territoire?

Aides d'Etat/Collectivités

- Aides Etat (subvention) et dispositif des minimis
- Régime d'exemption : Notification PSE MTECT/AELB (notification à l'UE)

Dispositifs fonciers :

- Bail rural environnemental
- Obligation réelle environnementale

Dispositifs fiscaux

- Ex Exonération de TFNB pour l'AB

Code de la commande publique :

- Prestation de service à une collectivité

Respect des règles de l'OMC & TFUE

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

Leviers pour les collectivités : soutien aux réseaux locaux et à l'animation territoriale



Favoriser la biodiversité sur les fermes de vos territoires

L'enjeu territorial est de favoriser la biodiversité sur les fermes en

- Permettant aux producteurs d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes
- Expérimentant des changements de pratiques et des aménagements en faveur de la biodiversité
- Encourageant les agriculteurs de tous modèles à prendre en compte les éléments du paysage et la biodiversité faunistique, car ils sont les principaux acteurs ayant un impact sur nos ressources (eau, air, sol).
- Accompagnant techniquement et financièrement le risque pris par les changements de pratiques

Créer/ soutenir des dynamiques locales en faveur de la biodiversité agricole



Paysans de nature et ses débuts

Communauté de communes Ocean-Marais de Monts

(Vendée), gestionnaire d'ENS, décide dès 1998 de favoriser une agriculture favorable aux enjeux de son territoire: paysages, biodiversité, qualité de l'eau, tourisme, déprise de l'élevage.

Frédéric Signoret, installation en 1998, éleveur, paysan de nature au GAEC La Barge à Notre-Dame-de-Monts

Objectif initial : Concilier préservation de la biodiversité et vivabilité d'une entreprise agricole

Au départ, j'étais naturaliste...

Constat :

- Les espaces naturels protégés sont limités
- Politique contractuelle : ça n'avance pas assez vite...



Système agricole du GAEC de la Barge



Filière Biodiversités Maraîchines

2 associés, 2 salariés

Le système d'élevage

- race maraîchine - production de viande
- 170 ha, 0,43 UGB/ha
- chargement agrosystémique idéal théorique
- 8 à 9 mois de pâturage par an

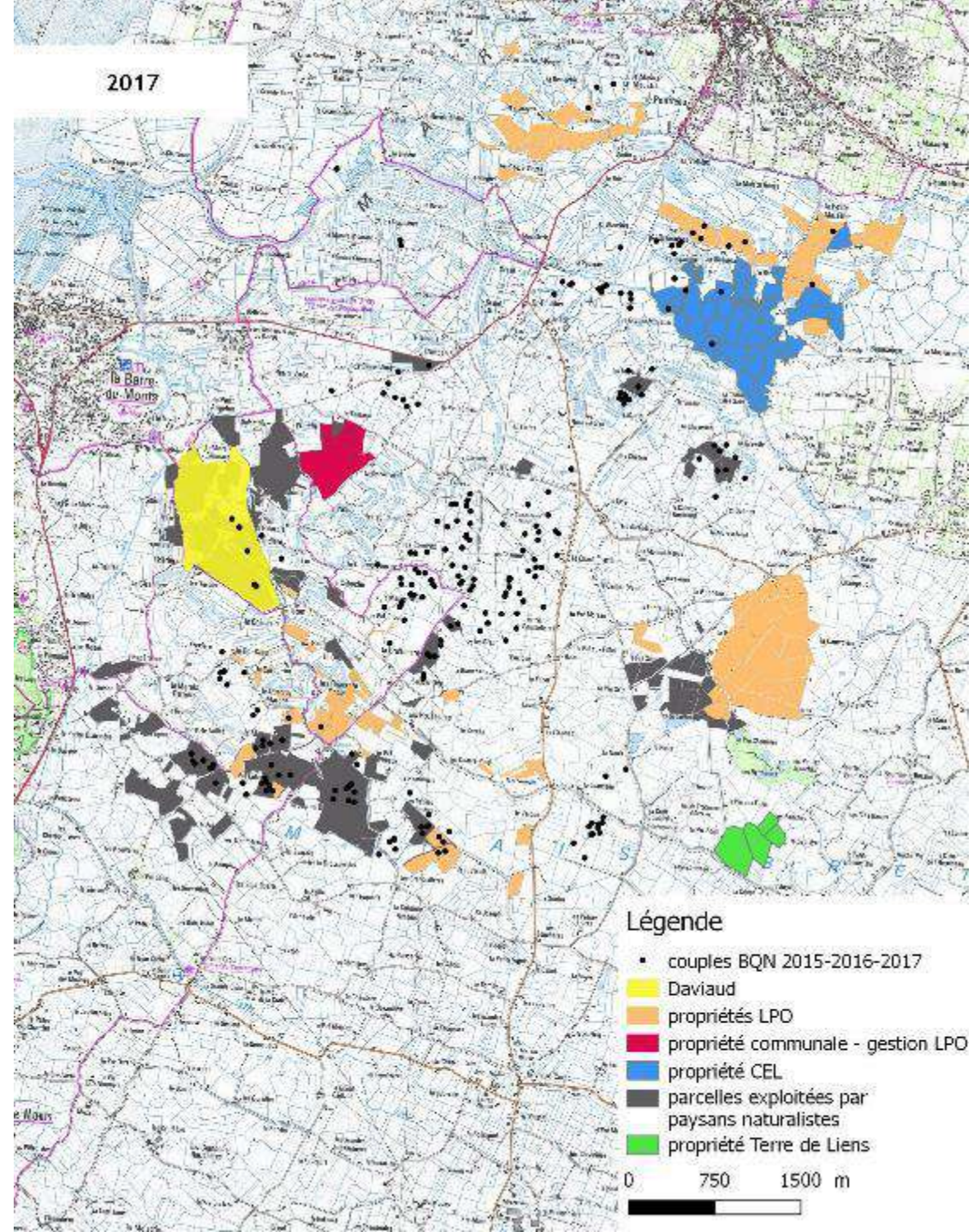
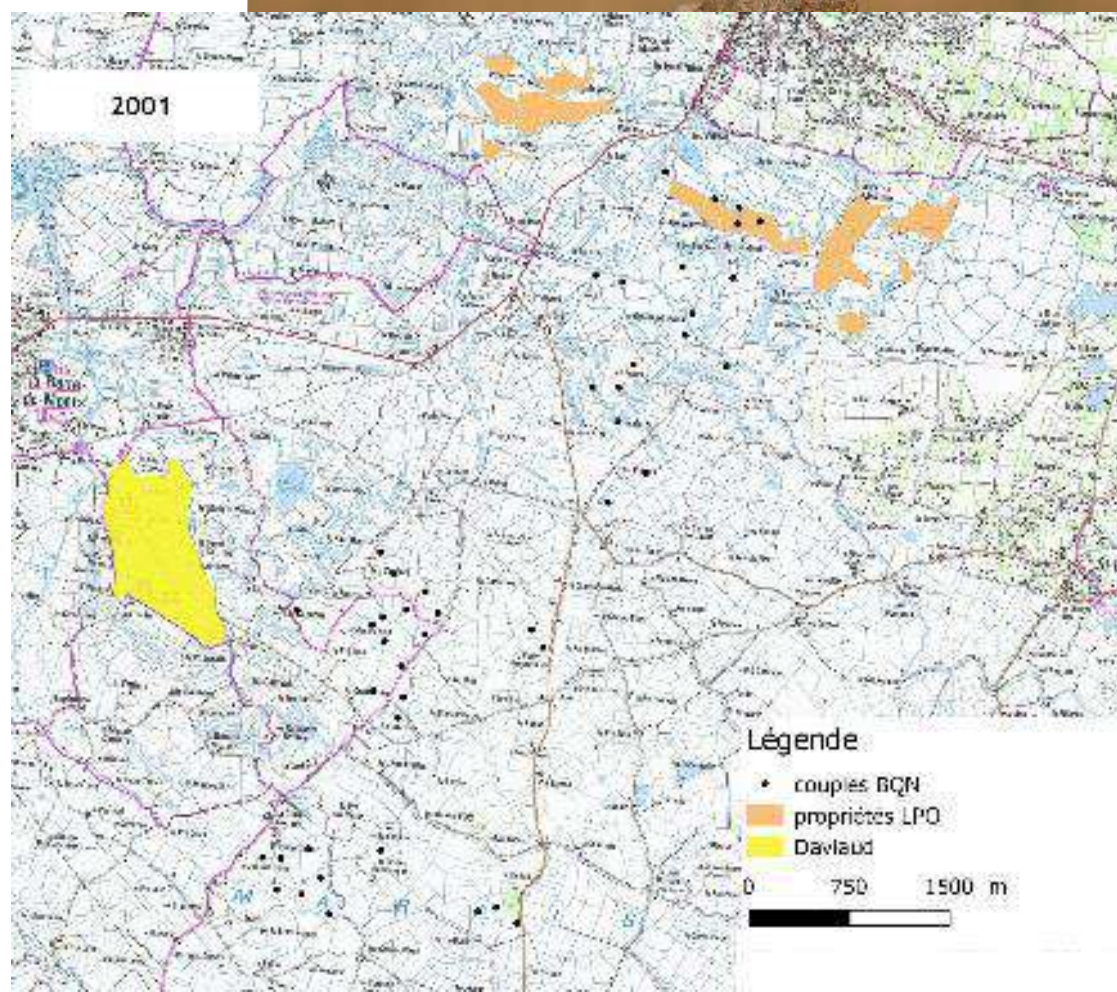
Valorisation des produits :

produit phare : le rosé maraîchin (désormais une filière)

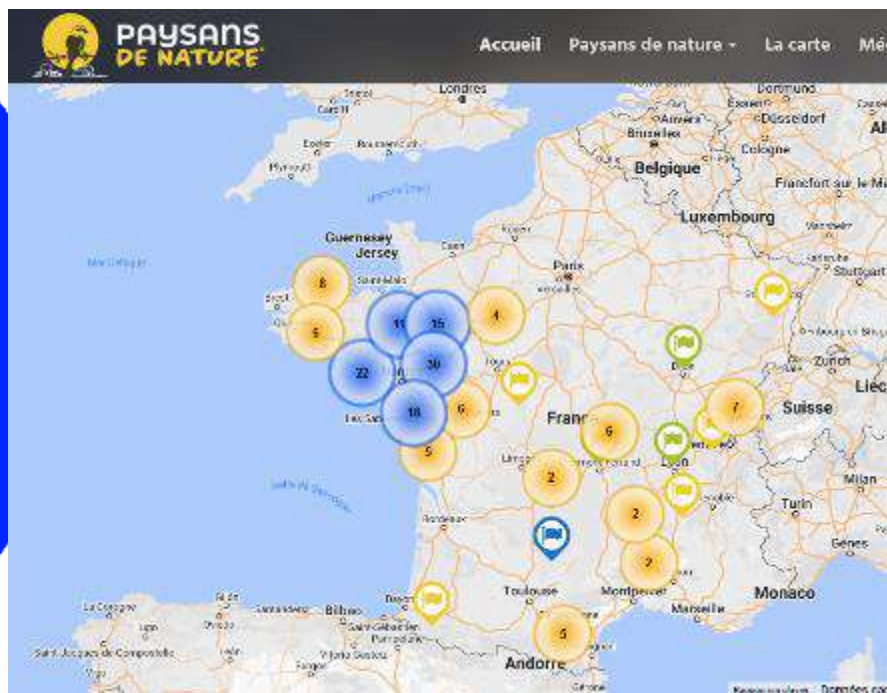
Vente directe



Résultats écologiques



Paysan de Nature en Bretagne



Un réseau de **paysans** et de structures naturalistes et agricoles ayant pour objectif de favoriser la biodiversité sur les fermes.

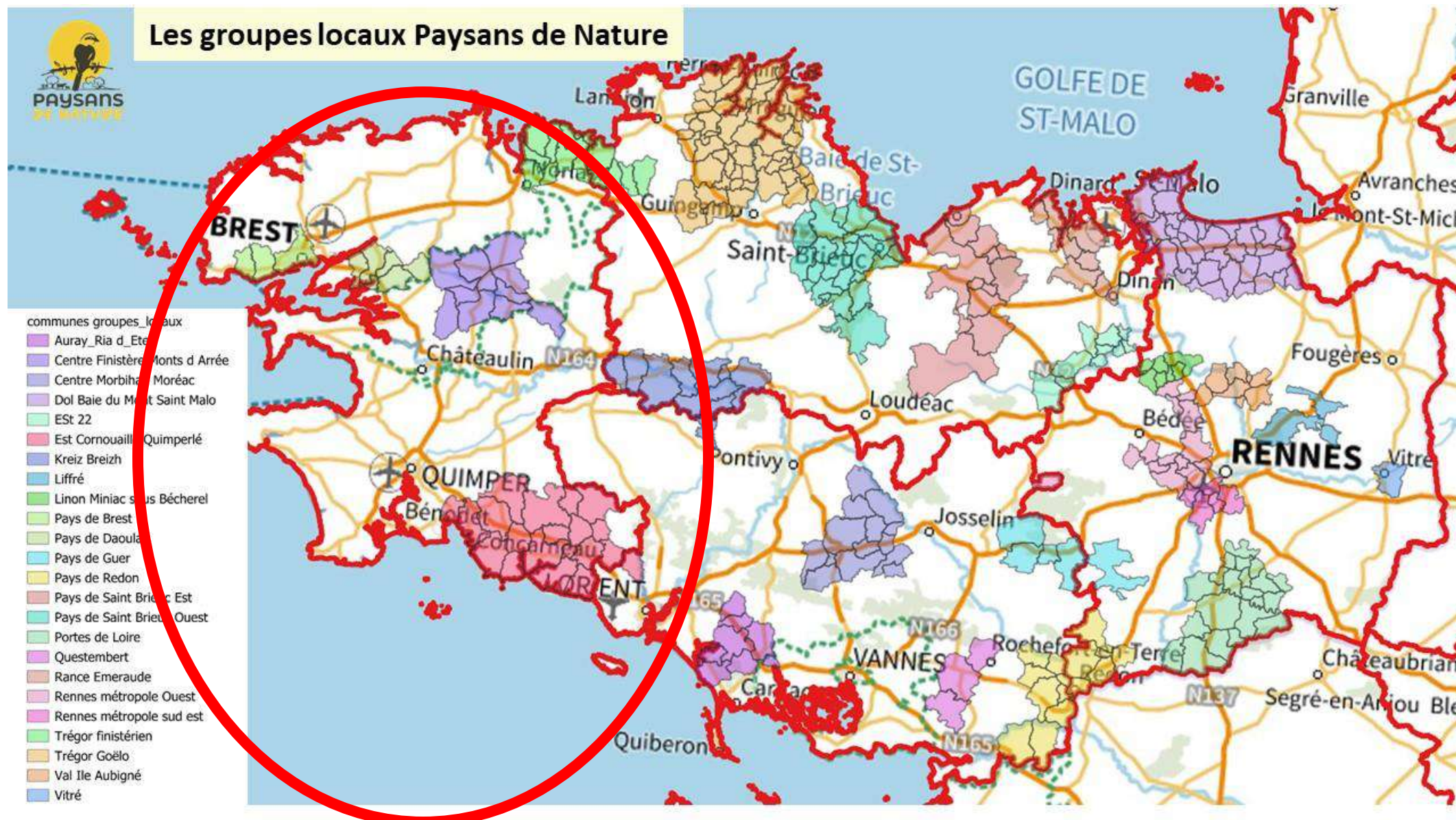


<https://www.paysansdenature.fr/>





Les groupes locaux Paysans de Nature



Les actions en cours ou à mettre en oeuvre sur les fermes du groupe

- **Création**/restauration/entretien de mares
- **Gestion extensive de prairies naturelles humides** ou sèches
- Clôture de mares ou talus anciens pour les préserver
- **Plantations de haies** ou entretien de linéaires de haies spontanées
- **Agroforesterie**
- Reconstruction de murets de pierres.
- Installation de nichoirs et perchoirs.
- Aménagements du bâti
- Acquisition de matériels d'entretien durable des haies



Leviers pour les collectivités : la commande publique pour l'alimentation et l'énergie



SCIC Argoat Bois Energie

Une filière bois énergie territorialisée
pour le Morbihan





Historique

2011 : lancement du projet de filière sur le Pays de Pontivy

Juin 2013 : création de la SCIC Argoat Bois Energie

Janvier 2014 : création de la **Fédération régionale Coat Nerzh Breizh** :
pour défendre les intérêts des filières locales et soutenir le développement
de petites et moyennes chaufferies

2015 : Départementalisation de la SCIC intégrant 4 groupes de
producteurs agriculteurs sur le Pays de Pontivy, Roi Morvan Communauté,
Pays de Ploërmel et CC de Questembert

Les valeurs de la SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif

- 1** Une société coopérative
- 2** Une gestion durable de la ressource bocagère et forestière
- 3** Un réseau de compétences et surtout d'expériences
- 4** Une société coopérative transparente pour un commerce équitable



Bilan d'activités : chiffres clés 2024/2025

👁️ 13 chaufferies livrées sur le Morbihan

👁️ 4345 tonnes vendues (contre 3697 tonnes l'année passée)

Secteur	LE FAOQUET	PONTIVY	QUESTEMBERT	LORIENT	PLOERMEL	AURAY/GMVA	TOTAL
Tonnage 2021/2022	0	972	801	324	883	185	3165
Tonnage 2022/2023	4	711	667	171	780	146	2479
Tonnage 2023/2024	408	1176	873	182	846	212	3697
Tonnage 2024/2025	476	741	785	673	1531	139	4345

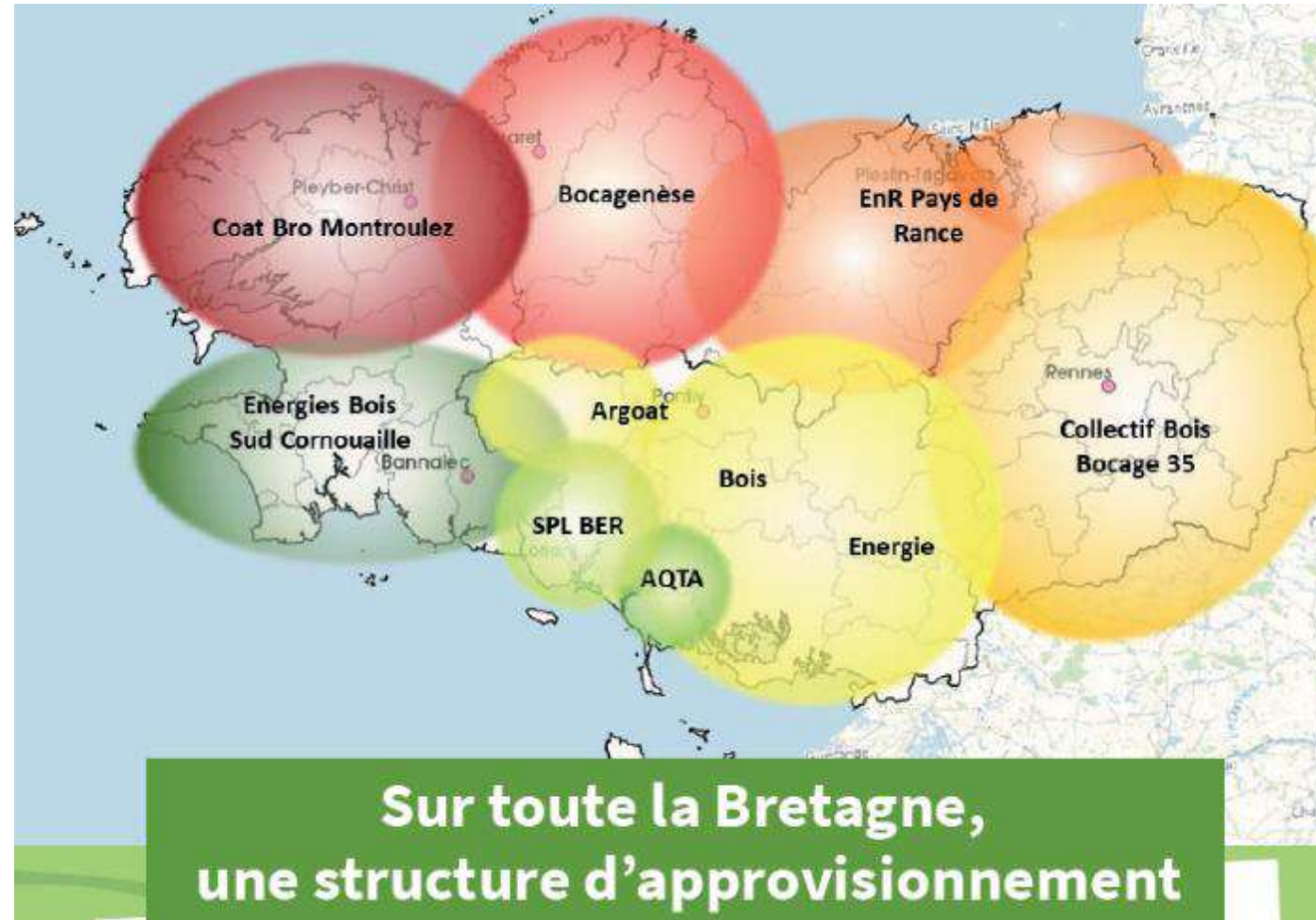
👁️ 23 agriculteurs ont participé à l'approvisionnement des chaufferies sur la période 2024/2025

👁️ Part moyenne livrée par agriculteur : 100 tonnes



Association loi 1901 COAT NERZH BREIZH
« Fédération bretonne des filières
bois-énergie territoriales »

56, rue de la Fontaine, 56300 PONTIVY
coatnerzhbreizh@gmail.com





Association loi 1901 COAT NERZH BREIZH
« Fédération bretonne des filières
bois-énergie territoriales »

56, rue de la Fontaine, 56300 PONTIVY
coatnerzhbreizh@gmail.com



Structure / territoire	Secteur d'intervention	Nombre chaufferies alimentées	ETP	Tonnage annuel	Perspectives	Nombre plateformes	% bois de bocage	Chiffre d'Affaire (en €)	% bois énergie/CA	Diversifications
SCIC Bocagenèse	Pays du Trégor	21 (4 privées)	1.7	5000	2027 : 10 000T	5	80-85 %	550000	>95%	paillage 100t/an
SCIC Coat Bro Montroulez	Pays de Morlaix	23	2	3000	2022-2023 : 3500-3800 T	2	50%	300 000	100%	Paillage en vente directe aux particuliers sur la plateforme
SCIC Argoat Bois Energie	Morbihan	18	0.5	2564	Fin 2023 : 3500 T	2	70%	287337	90%	Paillage Breizh Bocage
SCIC Energies Bois Sud Cornouaille	Quimperlé Communauté / Concarneau Cornouaille Agglomération	12	1	1900	2026: 5000 T	1	50%	237600	100 %	Vente de fines après criblage en litière
SCIC EnR Pays de Rance	Pays de Rance	8	15	800	2023: 1600 T	1	10%	1 300 000	7%	Cycle global de l'arbre de la plantation à la valorisation : - bois bûche : 4200 stères/an - paillage : 7000 m3/an - plantation Breizh Bocage - animation/formation école
Auray Communauté	AQTA	1	0.1	800	2024: 1600 T	1 (2 ou 1 + grande en 2023)	30%		100%	Paillage Breizh Bocage 170 m3/an
SPL Bois Energie Renouvelable	Lorient agglo +Quimperlé Co	12	12	5000	2025: 10 000 T 2028: 17 500 T	1	25%		??%	Contrat d'objectif territorial fond chaleur développement de réseaux de chaleur exploitation de chaufferies
Collectif Bois Bocage 35 (CBB35)	Ille-et-Vilaine	21	4.5	5300	2022: 8000 T 2025: 10 000 T	7	63%	472947	54%	pose de paillage (70km) vente de paillage (5000 m3) entretien de haies BB (24km) Réalisation de PGDH
		95	36.8	24364	46 200 T à horizon 2025	19	43%	3147884	75%	

24 364 tonnes vendues

Objectif 2025: 46 200 tonnes



La structuration locale d'une filière bois énergie permet :

- La mise en réseau des acteurs locaux,
- Le maintien d'un tissu d'entreprises et d'emplois sur le territoire,
- Un fonctionnement en circuit court
- La mise en place d'une économie circulaire
- Une réduction des émissions de CO₂
- Une gestion durable de la ressource
- De répondre aux enjeux énergétiques et climatiques en lien avec le PCAET



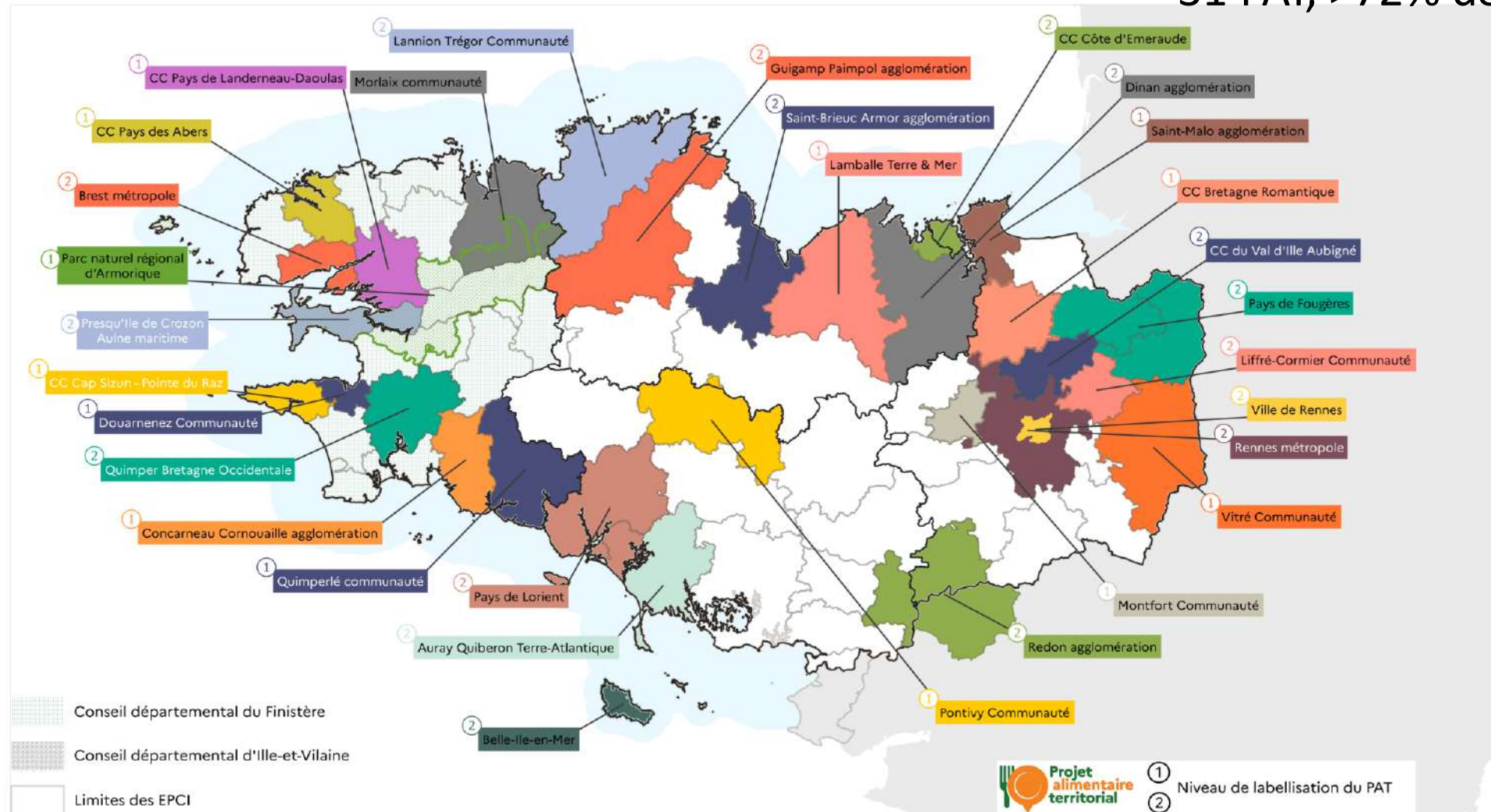
Argoat Bois Energie – Samuel Le Port 06 34 17 63 30
mail : argoat.bois.energie@gmail.com

Contact Projets Finistère:
Chambre d'agriculture de Bretagne Olivier Caroff 06 80 23 81 31
olivier.caroff@bretagne.chambagri.fr

Projets Alimentaires Territoriaux en Bretagne

Les projets alimentaires territoriaux en Bretagne

31 PAT, >72% des bretons





Projet Alimentaire territorial du Pays de Lorient



Le territoire



Agriculture

605 exploitations

- 22% d'exploitation en Circuits courts
- 23% d'exploitations laitières
- 20% d'exploitations en AB

SAU: 41%

La transformation alimentaire

- **27 entreprises de transformation**

La consommation

- **224 000 habitants**

Un territoire propice pour une alimentation locale !



ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Organiser, animer et favoriser la **GOUVERNANCE DE LA FILIÈRE ALIMENTAIRE LOCALE** terre et mer

2

Développer **L'AGRICULTURE, la CONCHYLICULTURE et la PÊCHE DE PROXIMITÉ**

3

Développer la commande publique en **PRODUITS LOCAUX de QUALITÉ** et notamment **BIOLOGIQUES**

4

Définir une **STRATÉGIE D'ORGANISATION et D'ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE**

5

Promouvoir une alimentation de qualité **ACCESSIBLE À TOUS** et permettre aux habitants d'être **ACTEURS DE LEUR ALIMENTATION ET DE LEUR SANTÉ**

Dans le cadre de la charte de l'agriculture de Lorient Agglomération



Les actions du PAT



Structurer des filières locales pour approvisionner le territoire

Par exemple :

L'association de producteurs du Pays de Lorient

- > 56 agriculteurs adhérents
- > En partenariat avec les acteurs de la transformation et de la distribution pour fournir des aliments locaux dans les cantines du territoire



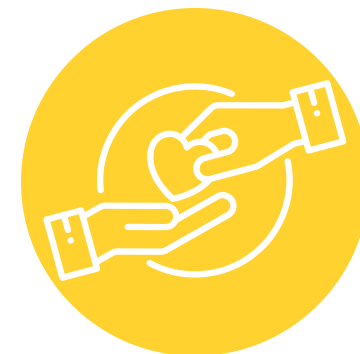
Restauration collective

- > Sourcing des producteurs
- > Mise en relation avec des producteurs locaux avec les cuisines collectives
- > Un repas 100% local chaque premier jeudi du mois dans toutes les cantines
- > Un protocole de la restauration collective pour se challenger (approvisionnement de qualité ...)



Logistique

- > Identifier les besoins
- > Identifier les acteurs de la logistique et les outils
- > Accompagner, structurer et mettre en lien les projets



Education alimentaire et précarité

- > Actions dans les écoles et cantines
- > Travail avec les acteurs de la précarité pour favoriser une alimentation locale



Les actions du PAT



Leviers pour les collectivités : outils fonciers, installation-transmission, aides à l'investissement

Comment les collectivités peuvent-elles favoriser l'installation et la pérennisation de fermes favorables à la biodiversité sur leur territoire ?



S'entourer, travailler en lien avec les institutions et acteurs agricoles



Soutenir l'accès au foncier

Les acteurs incontournables et leurs missions



Acheter des biens ruraux-agricoles pour les revendre ou les louer à des agriculteurs, porteurs de projet, collectivités ou organismes de protection de l'environnement.

Agglomérations

Etablissements publics interlocuteurs sur les questions d'aménagement de l'espace communautaire, protection de l'environnement, eau...



Mobilisation de la société civile pour l'acquisition de terres et de fermes pour accueillir de nouveaux agriculteurs aux pratiques agricoles respectueuses des sols et de l'environnement.



Professionnalisation et insertion territoriale des porteurs de projet agricoles: formation, espaces test, etc.
Appui aux collectivités qui souhaitent s'investir dans le soutien d'une agriculture durable sur leur territoire.

Soutenir l'accès au foncier

Les acteurs incontournables et leurs missions



Outil du réseau bio, géré par la FNAB. Plateforme d'annonces en ligne permettant de rechercher et proposer des produits issus de fermes certifiées bio



Objectif Terres
Faites pousser votre projet agricole

Plateforme d'annonces foncières pour faciliter mise en relation entre PP, Cédants, Propriétaires privés et publics



Outil chambre d'agriculture mettant en relation cédants et PP

Soutenir l'accès au foncier

Retours d'expériences d'intercommunalités et de communes rurales

A Plougastel Daoulas (29) – Accompagnement à la création d'une ferme communale en maraîchage bio

Volonté de la ville de mettre à disposition 1ha pour l'installation d'une maraîchère bio pour fournir la cuisine municipale de Plougastel

<https://www.facebook.com/watch/?v=3067257813433271>



Soutenir la production bio



Baux ruraux environnementaux à loyers minorés

Bail rural = contrat qui organise « *la mise à disposition, à titre onéreux, d'un bien à usage agricole, en vue de l'exploiter pour y exercer une activité agricole* » (article 4411-1 du code rural).

→ Conclu pour 9 ans au moins, renouvelables.

Lorsqu'il comprend des clauses environnementales (telles que l'obligation de pratiquer l'agriculture biologique, clause n°15) → **bail rural environnemental**.

Les collectivités locales, en tant que personnes morales de droit public peuvent mettre en place des baux environnementaux sur toutes les parcelles qui leur appartiennent.

Les loyers de ces baux environnementaux ne sont pas encadrés comme ceux des baux ruraux classiques: une collectivité peut ainsi décider de fixer un loyer faible pour inciter à l'installation de projets favorables à la biodiversité.

Obligations réelles environnementales (ORE)

- obligations de faire ou de ne pas faire qui sont attachées à la terre (aux biens immobiliers) et dont la finalité est « le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques » (art. L132-3 c.env.).
- contrat conclu entre un propriétaire (public ou privé) et une collectivité publique, un établissement public (Conservatoire du littoral, Agences de l'eau ...) ou privé (Bretagne Vivante, LPO...) dont l'objectif est la protection de l'environnement.

Si un bail rural a été signé auparavant, le contrat ORE ne peut être établi qu'avec l'accord du locataire. Si le bail rural se conclut après la mise en place d'une ORE, le locataire doit être averti de son existence.

Obligations réelles environnementales (ORE)

Cadre juridique du contrat O.R.E



● Caractéristiques du contrat ORE :

<i>Durée</i>	Jusqu'à 99 ans
<i>Obligations réelles</i>	"Servitude volontaire / conventionnelle" → attaché au bien immobilier, à la parcelle et transmis aux propriétaires successifs
<i>Biens concernés</i>	Sur un bien non bâti (prairie, mares, arbres, etc.) ou bâti
<i>Engagements réciproques</i>	"faire" - ex : inventaires faune/flore, restaurer une ZH, conserver des haies/talus/arbres "ne pas faire" - ex : ne pas retourner une prairie, ne pas faucher / tailler en période de nidification, ne pas utiliser de pesticides
<i>Forme authentique</i>	Acte notarié ou administratif enregistré au service de la publicité foncière = opposable aux tiers

Activer Windows

Accédez aux paramètres pour

Sujets prioritaires pour le développement de la bio dans le Finistère

- poursuivre les actions de **sensibilisation / éducation à l'alimentation** pour stimuler la demande: exemples relancer la carte de fidélité, proposer une modernisation du Défi Foyer à Alimentation Positive, relayer la campagne [Bioréflexe soutenue par la Région Bretagne](#) (sur les bus, abris bus, flyers dans les lieux stratégiques, affichages restauration etc),
- tout mettre en œuvre pour l'atteinte des **20% de bio dans la restauration collective**, et travailler aussi avec la restauration commerciale qui n'atteint qu'1% de bio dans ses menus...
- acquisition foncière puis protection (baux ruraux environnementaux ou autres) et installation de porteurs de projets en AB
- protection renforcée vers le zéro phyto sur les zones de captages
- s'impliquer dans la structuration de filières bio de territoire, en complément de ce que peuvent apporter les fonds Avenir Bio et France Agrimer
- et pourquoi pas : intervenir sur la question des Biodéchets, en favorisant leur valorisation sur les fermes AB qui ont besoin de matière organique

**Questions et tour de table
conclusif**

Sondage

Contacts

GAB 29

Laura Tarsiguel

l.tarsiguel@agrobio-bretagne.org

02 98 25 16 77 / 06 02 53 01 90

GAB 22

Claire Sallibartan

c.sallibartan@agrobio-bretagne.org

06 22 76 38 01

Agrobio 35

Elodie Joubrel

e.joubrel@agrobio-bretagne.org

06 23 20 14 86

GAB 56

Olivia Tremblay

o.tremblay@agrobio-bretagne.org

02 97 66 88 35 – 07 67 59 21 12

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

Véronique Vincent

veronique.vincent@bretagne.chambagri.fr

02 97 46 30 86 - 06 30 99 81 81

Dominique Loubère

dominique.loubere@bretagne.chambagri.fr

06 89 10 00 33

Contact sur les PAT: Isabelle Gore-Chapel

isabelle.gorechapel@bretagne.chambagri.fr

Agence Bretonne de la Biodiversité

Anne-Gaëlle Touminet

annegalle.touminet@biodiversite.bzh

06 07 01 94 67

Liens utiles

- Site de [BRUDED](#), réseau d'échanges d'expériences de développement local durable entre collectivités
- « [Les aides financières à destination du monde agricole pour favoriser la transition agricole de son territoire](#) » - plaquette de la FNAB, FNCCR et AMF
- Interface [MaQuestion #biodiversitéBZH](#) (documentation, personnes contacts, pistes de financement)
- Les applications [Auxil'haie et Auxil'herbe](#)
- Le guide « [Zones humides: rôle et place dans la gestion agricole](#) »
- Le site de [l'Observatoire agricole de la biodiversité](#)
- Le site [Agriconnaissances](#) de la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine
- Le [label](#) de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)
- Une page du site internet de Bretagne Vivante consacrée aux [ORE](#)